

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT DE GENIE CIVIL & ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MASTER

SPECIALITE: ARCHITECTURE
OPTION: HABITAT ET PROJETS URBAINS

THEME

**Introduction d'une nouvelle image urbaine à Relizane dans
une vision de réappropriation de l'espace**

Présenté Par

**Mr Maddahi Abd El Kader
Melle Benakhla Sarah
Melle Belhaouari Siham**

Encadré Par

Mr DOUIDI Mehdi

Soutenu le : **20/06/2017**

Devant le jury composé de :

Président - M Derouiche Zineb

Examineur -Mr khoudja Mohamed Amine

Examineur -Mr Benyagoub Saddik

Encadreur - Mr DOUIDI Mehdi

Année Universitaire 2016/2017

Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières | 3 |
| Remercîment | 7 |
| Dédicace | 8 |
| Dédicace | 9 |
| Dédicace | 10 |
| CHAPITRE I : | 12 |
| I.1. Introduction : | 13 |
| I.2. Problématiques : | 13 |
| I.3. Objectifs : | 14 |
| I.4. Choix du site : | 15 |
| I.5. Choix du thème : | 15 |
| CHAPITRE II : ANALYSE URBAINE..... | 16 |
| II.1. Introduction : | 18 |
| II.1. 1. Etude de contexte (situation et histoire du site) | 18 |
| II.1. 2. Analyse typo morphologique | 18 |
| II.1. 3. Analyse séquentielle : | 18 |
| II.1. 4. Analyse sociologique..... | 18 |
| II.2. Présentation de la ville de Relizane : | 19 |
| II.2. 1. La situation : | 19 |
| II.2.2. Historique de la ville de Relizane : | 20 |
| II.3. Historique du site : | 22 |
| II.4. Situation du site : | 22 |
| II.5. Délimitation du site : | 24 |
| II .6. Analyse typo morphologique..... | 24 |

| | |
|--|----|
| II .6.1 La trame viaire :..... | 24 |
| II .6.2. Accessibilité :..... | 25 |
| II .6.3. La circulation :..... | 25 |
| II .6.4. Trame parcellaire :..... | 27 |
| II .6.5. Typologie des îlots :..... | 28 |
| II .6.6. La géométrie :..... | 30 |
| II .7. Les façades :..... | 31 |
| II .7.1. Typologie architecturale :..... | 31 |
| II .7.2. Façades urbaine :..... | 31 |
| II .8. Etat du bâti :..... | 33 |
| II .9. Etat des gabarits :..... | 34 |
| II .10. Etat des fonctions :..... | 35 |
| Objectif :..... | 35 |
| II .11. La morphologie de site :..... | 36 |
| II .12. Analyse séquentielle :..... | 36 |
| II .12. 1. Séquences visuelles :..... | 36 |
| II .13. Analyse sociologie :..... | 37 |
| II .13. 1. Analyse du vécu :..... | 37 |
| Pratiques sociales :..... | 37 |
| II .13. 2. Questionnaires :..... | 39 |
| II .13. Carte de problématique :..... | 40 |
| CHAPITRE III : ANALYSE THEMATIQUE..... | 42 |
| Cas similaires..... | 43 |
| III .1. Reconversion urbaine de la caserne de Bonne :..... | 43 |
| III .1.1.Les objectifs de l'intervention :..... | 43 |
| III .1.2. Le programme projeté :..... | 44 |
| III .1.3. Conciliation de densité urbaine et espace vert : Un nouveau jardin..... | 45 |

| | |
|---|----|
| III .1.4. La reprise du parc Hoche : | 46 |
| III .1.5. L'esplanade Général Alain le Ray : | 47 |
| III .1.6. Le jardin des vallons : | 47 |
| III .1.7. Matériaux recyclables et fonctionnement bioclimatique..... | 47 |
| III .2. Reconversion urbaine de la caserne de Chabran : | 49 |
| III .2. 1. Les objectifs de l'intervention : | 49 |
| III .2. 2. Un parc habité : | 50 |
| III .2. 3. Une mixité d'activités : | 50 |
| III .2. 4. Des équipements publics : | 50 |
| III .2. 5. Répartition des logements : | 51 |
| III .2. 6. Résultats obtenus après études des cas similaires : | 52 |
| III .2. 7. Objectifs : | 53 |
| III .3. Le forum des Halles..... | 53 |
| III .3. 2. Composants actuel du site : | 54 |
| III .3.3.Réaménagement et requalification du Quartier des Halles: | 54 |
| III .3. 4. Un nouvel urbanisme pour une ville plus vivante : | 55 |
| III .3. 5. Créer un lien entre le dessus et le dessous : | 55 |
| III .4. Porte de la villette (la Géode)..... | 56 |
| III .4. 1. Localité : | 56 |
| III .4. 2. Bâtiments avoisinant : | 56 |
| III .4. 3. Les plans (approximations) : | 58 |
| III .4. 4. Le hall : | 58 |
| CHAPITRE IV : PARTIE PROJET | 60 |
| IV .1. Plan d'action : | 61 |
| IV.2. Principes d'intervention : | 62 |
| IV.3. Principe d'implantation et de composition : | 62 |
| IV.3.1. Démolition : | 62 |
| IV.3.2. Restructuration de la voie : | 62 |

| | |
|---|----|
| IV.3.3. Aménagement du site : | 63 |
| IV.3.4. Projection des volumes : | 63 |
| IV.3.5. Créer une liaison entre les entités : | 64 |
| IV.3.6. Créer un lien entre le dessus et le dessous : | 64 |
| IV.3.7. Accessibilité du projet : | 65 |
| IV.4. Programmation des fonctions : | 65 |
| IV.5. Plan de masse | 66 |
| IV.6. Programme : | 67 |
| SOUS- SOL : | 67 |
| RDC..... | 69 |
| 1 er étage..... | 71 |
| 2ème étage | 72 |
| 3ème étage | 73 |
| 4ème étage | 75 |
| 5ème et 6ème étage | 75 |
| IV.7. Traitement des façades : | 76 |
| IV.8. Conclusion..... | 78 |

Remercîment

Tout d'abord nous devons remercier notre bon Dieu

اللهم لك الحمد والشكر حتى ترضى ولك الحمد إذا رضيت ولك الحمد بعد الرضى

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à notre respectueux encadreur monsieur **Douidi Mehdi** pour leur effort, leur conseil et leur intérêt porté à ce travail.

Nous remercions le chef service de la DUC de Relizane monsieur **Rachid** qui nous a encouragés dès le début.

Comme nous remercions également le président et le membre de jury qui ont accepté d'honorer cette soutenance.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études.

A ma chère sœur pour leur encouragement permanent et leur soutien moral.

A toute la famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire.

A tous mes amis Walid, Sid Ali, Azzedine, Zaki, Walid et Amine

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible.

MADDAHI KADER

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mon père, école de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes les années des études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner l'aide et me protège.

A ma chère mère celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bon bonheur et ma réussite.

A toutes la famille Nakhlaoui et Meghraoui sans exception.

A ma chère sœur Amina.

A mes chers frères Mustapha et Sid Ahmed.

A mes chers amis El hadj Karfada Redoiane, Asma, Siham, Fatima et Souad.

A tous ceux qui m'aiment.

A tous ce que j'aime.

NAKHLAOUI SARAH

Dédicace

Je dédie le fruit de mes études

A mes parents pour leurs amours inestimables, leur confiance, leurs soutiens, leurs sacrifices et les valeurs qu'ils ont su m'inculquer.

A ma grande mère, merci pour vos prières qui m'ont accompagné tout au long de ma formation.

A mes chers frères Abd El Nour et Mahhi.

A ma chère sœur Riheb

A mes chers oncles pour leurs précieux encouragements.

A mes chères tantes, je leurs souhaite tous un avenir plein de succès.

A mes amies Sarah, Asma, Fatima et Souad.

BELHAOUARI SIHAM

INTRODUCTION

Le projet de fin d'étude en architecture nous offre l'opportunité de faire la synthèse de l'ensemble de l'enseignement et acquis théoriques ou pratiques dont nous avons eu connaissance durant notre cursus.

La particularité de la cinquième et dernière année du parcours universitaire se doit d'être l'occasion de porter une réflexion globale sur l'architecture en tant que discipline régie par des lois, des réglementations et parfois même des dogmes qui lui son propre.

Cette année aussi porteuse d'enseignements et de connaissances fut-elle, et également l'année de la transition entre le monde des études et l'univers professionnel ou nous espérons parfaire notre formation en côtoyant la réalité de la pratique architecturale.

Mais avant cela la cinquième année, par le niais du projet de fin d'études est aussi le cadre d'une expression architecturale et d'une ouverture de son propre champ réflexif a des problématiques qui caractérisent le quotidien de la société, de ce fait le projet est le support idéal pour aborder les questions d'actualité et en faire l'objet de sa démarche de projet afin de gérer un débat constructif.

CHAPITRE I :

| | |
|-----------------------------|----|
| CHAPITRE I : | 13 |
| I.1. Introduction : | 14 |
| I.2. Problématiques : | 14 |
| I.3. Objectifs : | 15 |
| I.4. Choix du site : | 16 |
| I.5. Choix du thème : | 16 |

I.1. Introduction :

La ville a toujours été et reste un lieu d'attraction, d'influences, de lutte et de représentation elle a toujours été associée à la plupart des civilisations. C'est le dispositif topographique et social, qui offre la meilleure efficacité à la rencontre et à l'échange entre les hommes. C'est aussi un site d'expression qui permet la diffusion des idées. Les dynamiques urbaines sont aujourd'hui caractérisées par la fragmentation des espaces urbains¹ à l'échelle des agglomérations, avec des impacts majeurs sur le cadre de vie des populations et l'environnement, proche et lointain. Les politiques visant à régénérer et renouveler les tissus urbains existants, anciens et plus récents, montrent une voie pour faire contrepoint aux extensions périurbaines et réduire les impacts environnementaux.

L'image de nos villes, leur forme leur structure et leur fonctionnement suscitent des interrogations. La qualité de vie et l'identité se perdent, les capacités pour définir nos villes en tant qu'entité urbaine lisible et compréhensible deviennent difficiles. Les conséquences sont désastreuses sur les modes de vie et les usages de l'espace urbain qui se transforment. Il est temps aujourd'hui d'avoir une vision qui impose de nouveaux défis aux planificateurs, aménageurs, urbanistes, décideurs, gestionnaires et habitants, et une stratégie donnant la priorité au développement de la ville exigeant une approche autant qualitative que quantitative dans la conception et la gestion de l'urbain.

I.2. Problématiques :

La qualité visuelle de l'environnement urbain et architectural au centre-ville de Relizane n'est pas toujours satisfaisante, notre zone d'étude est un exemple majeur car situé en plein centre-ville, il cumule certaines ruptures qu'on a tenté classer :

Au niveau morphologique :

- Présence d'un îlot de grande émergence clôturé et appartient à la gendarmerie.
- Manque d'équipements socioculturels.

Au niveau formel :

- Une dégradation progressive du cadre bâti.
- Voiries dégradées sur quelques tronçons.

¹ La fragmentation des espaces urbains : un phénomène urbain .L'identité sociale portée par la ville, objet spatial, éclaterait pour laisser place à des fragments urbains sans cohérence d'ensemble.

- Activités commerciales anarchiques.
- Absence des aires de jeux et de stationnement.

Au niveau architectural :

- Une dégradation du patrimoine architectural au niveau des axes majeurs du centre-ville.
- Absence des éléments architectoniques

LE PROBLEME MAJEUR DE CE FRAGMENT DE LA VILLE DE RELIZANE EST EN PARTICULIER LA PRESENCE DE LA CASERNE DE GENDARMERIE.

Dans ce cas

COMMENT DONNER UNE NOUVELLE IMAGE URBAINE DE CE FRAGMENT DANS UNE VISION DE REAPPROPRIATION DE L'ESPACE ?

I.3. Objectifs :

Le but de notre intervention consiste à :

- Procéder à une rénovation du tissu urbain en vue d'améliorer le cadre de vie et la création d'une trame permettant de consommer à bien les espaces libres.
- Dynamiser et rendre attractif le fragment par une implantation d'équipements d'activités commerciales, et l'aménagement d'espaces publics attractifs.
- L'obtention d'un programme détaillé des opérations de modernisation, de restructuration et de la démolition.
- Une occupation rationnelle des espaces résidentiels par la création d'espaces verts, aires de jeux et parkings.
- Valoriser et améliorer des façades en particulier celles situées le long de l'axe principale (RN4).
- Améliorer l'habitat pour assurer une meilleur mixité sociale.

En résumé

Nous allons tenter de créer une nouvelle image du centre-ville de Relizane.

I.4. Choix du site :

Au cœur de Relizane certain quartiers concentrent des problèmes standards de vie inférieurs à la moyenne, faible niveau d'équipements, habitat dégradé, services publics inexistantes ou de piètre qualité, délinquance. Ces quartiers sont souvent un défi pour la puissance publique quand ils n'échappent pas purement ou simplement à son contrôle.

Le retour à l'urbain c'est le retour au centre-ville de Relizane, il est la source, l'identité et l'histoire de la ville, il doit être préservé afin d'empêcher sa détérioration d'une part, et il doit être rajeuni afin d'éviter qu'il ne meurt d'autre part.

Le choix du site ne se propose pas de lui-même, il doit être la convergence d'une revendication majeure. Un environnement présentant des potentialités qui permettra au centre-ville de se développer.

Notre choix s'est porté sur un quartier où se trouve la caserne de la gendarmerie qui présente des potentialités très intéressantes à savoir :

- Ses positions stratégiques dans la ville.
- Ses importances et ses relations évidentes avec les autres quartiers.

D'autres parts l'évolution de la ville ne peut pas se faire en extension vu les contraintes suivantes :

- La terre à Relizane à forte potentialité agricole entoure l'agglomération et doit être préservé.
- Les servitudes, chemin de fer au nord et la ligne haute tension.

I.5. Choix du thème :

Notre projet consiste à la reconversion² de la caserne de la gendarmerie ; en effet cette reconversion nous permet de se réapproprier³ et de réhabiliter notre espace en haute qualité pouvant participer à l'amélioration des fonctions de la ville.

² Reconversion : s'approprier de nouveau

³ Réapproprier : s'approprier de nouveau

CHAPITRE II : ANALYSE URBAINE

| | |
|--|----|
| CHAPITRE II : ANALYSE URBAINE..... | 17 |
| II.1. Introduction :..... | 18 |
| II.1. 1. Etude de contexte (situation et histoire du site) | 18 |
| II.1. 2. Analyse typo morphologique | 18 |
| II.1. 3. Analyse séquentielle : | 18 |
| II.1. 4. Analyse sociologique..... | 18 |
| II.2. Présentation de la ville de Relizane :..... | 19 |
| II.2. 1. La situation : | 19 |
| II.2.2. Historique de la ville de Relizane :..... | 20 |
| II.3.Historique du site : | 22 |
| II.4. Situation du site : | 22 |
| II.5. Délimitation du site :..... | 24 |
| II .6. Analyse typo morphologique..... | 25 |
| II .6.1 La trame viaire :..... | 25 |
| II .6.2. Accessibilité :..... | 26 |
| II .6.3. La circulation :..... | 26 |
| II .6.4. Trame parcellaire : | 27 |
| II .6.5. Typologie des îlots : | 28 |
| II .6.6. La géométrie : | 30 |
| II .7. Les façades :..... | 31 |
| II .7.1. Typologie architecturale :..... | 31 |
| II .7.2. Façades urbaine : | 31 |
| II .8. Etat du bâti : | 33 |
| II .9. Etat des gabarits : | 34 |
| II .10. Etat des fonctions :..... | 35 |
| Objectif :..... | 35 |
| II .11. La morphologie de site : | 36 |

| | |
|--|----|
| II .12. Analyse séquentielle : | 36 |
| II .12. 1. Séquences visuelles : | 36 |
| II .13. Analyse sociologie : | 38 |
| II .13. 1. Analyse du vécu : | 38 |
| Pratiques sociales : | 38 |
| II .13. 2. Questionnaires : | 39 |
| II .13. Carte de problématique : | 40 |

II.1. Introduction :

L'analyse urbaine représente une étape essentielle dans le processus de la conception urbaine et architecturale, c'est plus qu'une simple lecture du site. L'analyse permet de définir clairement les orientations premières du projet. L'intervention urbaine peut prendre plusieurs formes, qui constituent autant d'hypothèses d'intervention.

II.1. 1. Etude de contexte (situation et histoire du site)

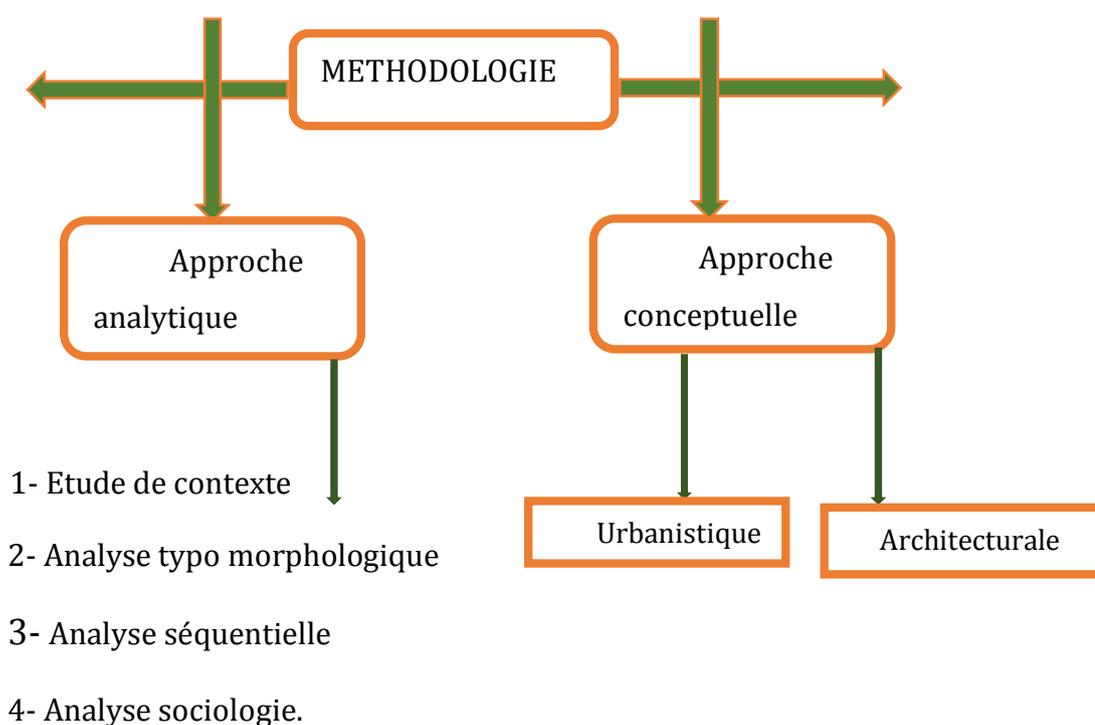
II.1. 2. Analyse typo morphologique

(Cette étape d'analyse est essentielle pour s'approcher des caractéristique de notre zone d'intervention, à travers son inscription dans un contexte d'étude ; cette analyse touchera deux niveaux, le premier c'est -à-dire la trame viaire, la trame parcellaire, et l'ilot ; et le deuxième c'est le bâti) .Elle est basé sur les idées de l'architecte *Aldo Rossi*⁴ dans un ouvrage théorique (l'architecte de la ville),

II.1. 3. Analyse séquentielle :

De (Gorden Cullen) permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours.

II.1. 4. Analyse sociologique.



⁴ Aldo Rossi : architecte Italien

II.2. Présentation de la ville de Relizane :

II.2. 1. La situation :

La wilaya de Relizane est située à nord- ouest de l'Algérie, sur une superficie de 41 .851 km², occupant une position géographique stratégique vu qu'elle est fondée sur l'intersection de deux axes importants (Alger /Oran /Mostaganem/ Tiaret) et la richesse de ses terres irriguées.

Limites par :

- Au Nord : par la wilaya de Mostaganem.
- Au sud : par la wilaya de Tiaret.
- A l'est : par la wilaya de Chlef et Tissimsilet.
- A l'ouest : par la wilaya de Mascara.

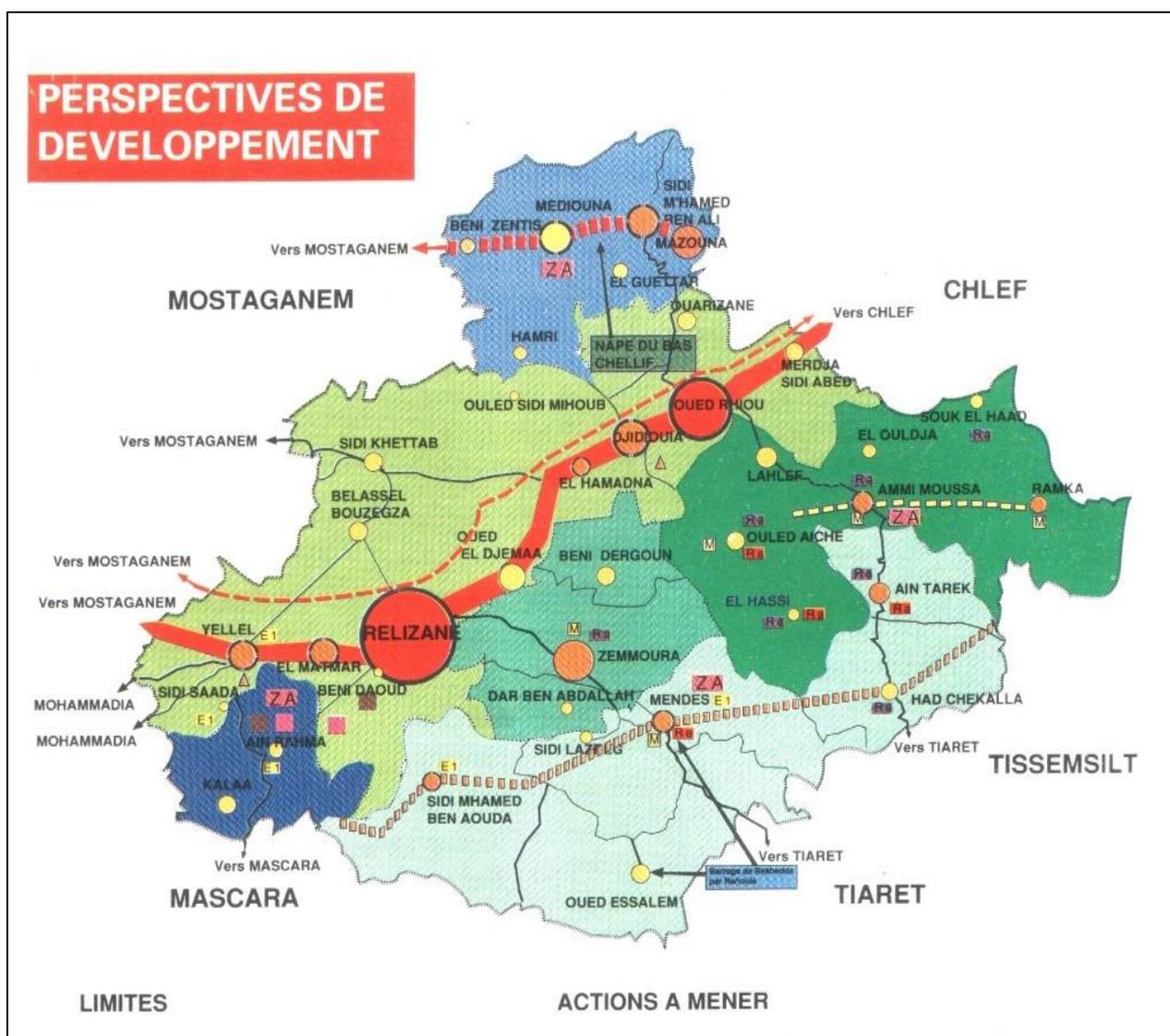


Fig. 1 : situation de la ville de Relizane

Source : www.google.com

II.2.2. Historique de la ville de Relizane :

Avant l'arrivée des français...IGHIL IZAN .

Cinquième siècles, son apogée dans le développement agricole et commercial en raison de la fertilité de ses terres et de richesse de son sol. Il ne reste de cette époque que quelques ruines sur la route de Sidi M'hamed



Fig. 2 : Oued-Mina

Benaouda l'histoire de la ville de Relizane remonte à l'époque des

Source : www.google.com

royaumes de Numides qui se situe entre 203 et 213 avant J.C. Son ancien nom était Mina qui tire son origine de l'appellation d'Oued-Mina sur lequel est située la commune de Relizane, près du confluent.

De 1851-1876 :

Début de l'installation européenne autour de l'actuelle place de la Mina (1857).

Réalisation de quelques équipements importants tels que :

- La gare ferroviaire.
- Le barrage.
- La mairie (raison administrative).
- L'église (raison religieuses).



Fig. 3 : La place de la mairie

Source : www.google.com



Fig. 4 : la mairie

Source : www.google.com

C'est la période 1870-1876 que datait la mairie, qu'elle a occupé une place importante près de la place de la mairie et de l'église, et c'était pour des raisons politiques afin de montrer l'importance administrative, et l'église pour la dominance religieuse

Compte tenu des fièvres palustres qui attaquaient militaires et civils, dans les premiers temps de la colonisation, un hôpital fut construit avec les premières maisons sur le monticule, appelé le «le fortin».



Fig. 5 : l'Hôpital

Après une période de stagnation (1876-

1900), la ville a repris son expansion après la création du périmètre irrigué. Le quartier européen (actuellement le centre-ville) se développait progressivement vers le Sud sur les terrains vides les séparant du village nègre (GRABA) qui s'étendait à son tour vers le Sud.

Source : www.google.com

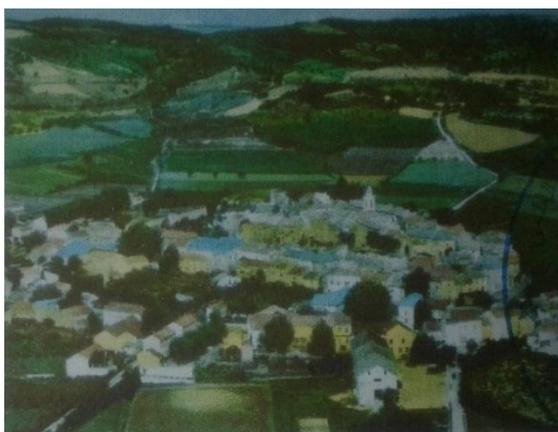


Fig. 7 : Le développement de la ville

Source : www.google.com



Fig. 6 : Le boulevard Victor Hugo

Source : www.google.com

Pendant la période 1900-1940, la ville a continué à se développer sur les terrains vides séparant les deux communautés (ALGERIENNE et EUROPEENNE) en aboutissant à une forme compacte de l'espace urbain en 1940. La période de 1940 à 1956 a été marquée par une extension insignifiante au niveau spatial.

II.3.Historique du site :

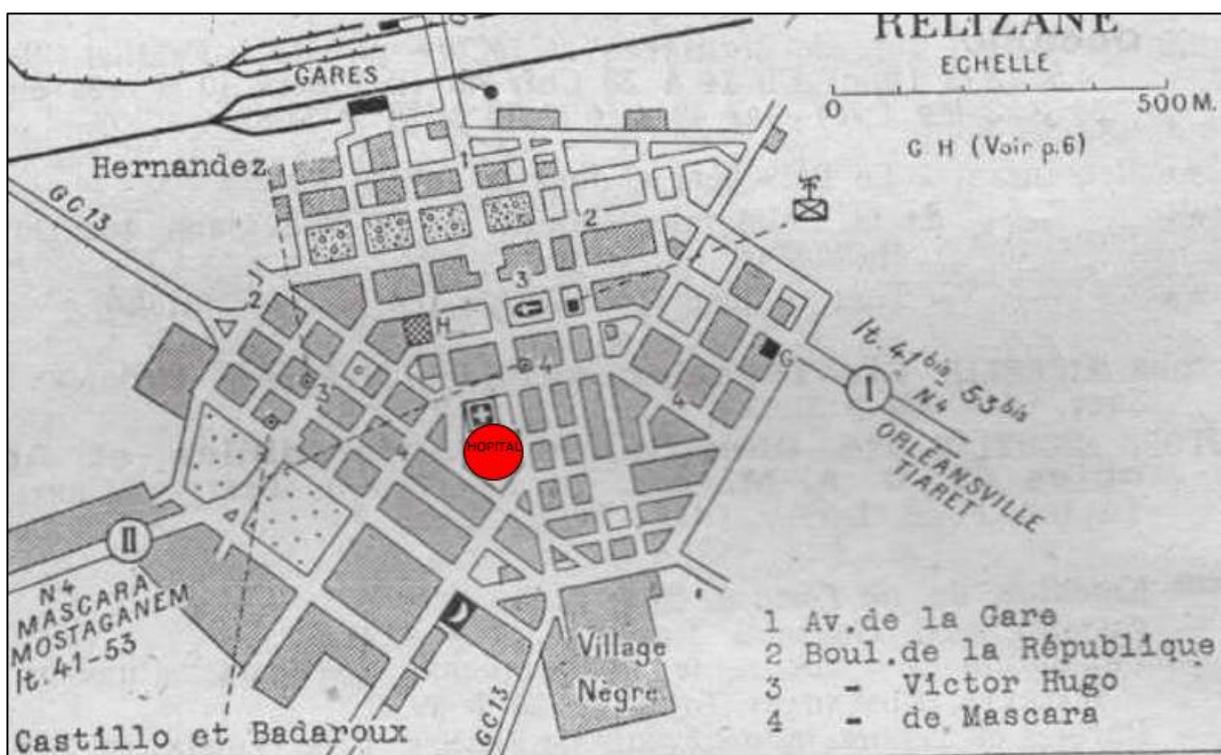


Fig. 8 : Plan de développement de la ville
source : la DUC de Relizane

En 1949, notre site était occupé par un hôpital militaires et civils appelé le «le fortin »et qui a devenue l'actuel caserne de la gendarmerie.

II.4. Situation du site :

Notre fragment se situe au cœur de la ville de Relizane avec une surface égale à 2,63 hectares. Le fragment joui d'une situation géographique stratégique et intéressante, il est délimité :

- Au Nord : Boulevard Med khemisti.
- Au Sud : Rue Mustapha Bennama.
- A l'Est : Rue qui mène vers la poste.
- A l'Ouest : Rue Fateh Abd elKade.

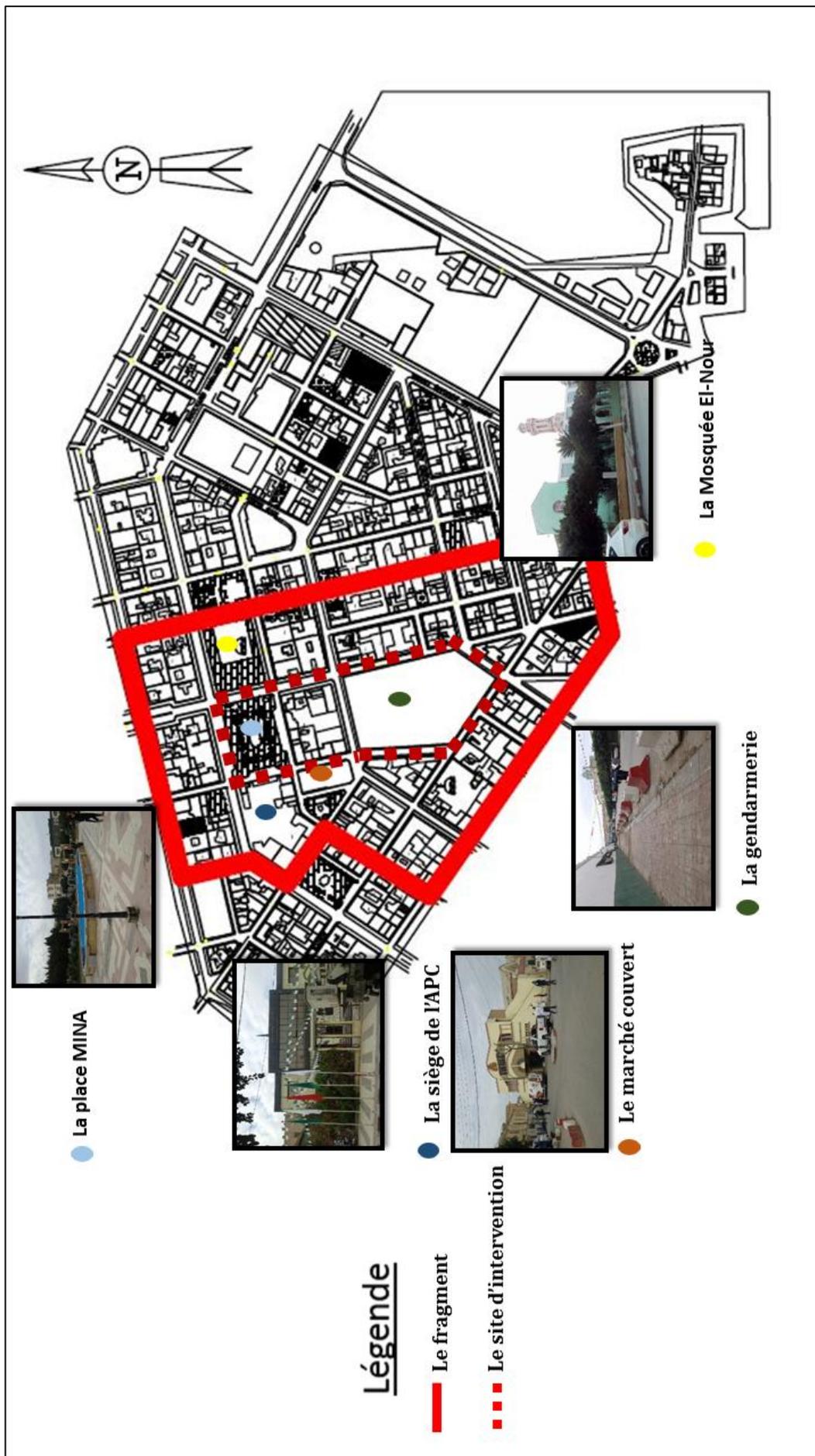


Fig. 9 : plan de situation / les repères

Source : l'auteur du mémoire

II.5. Délimitation du site :

On a délimité notre zone d'étude selon les cinq points de Kevin Lynch :

- Les voies.
- Les limites.
- Les quartiers.
- Les nœuds.
- Les points de repère.

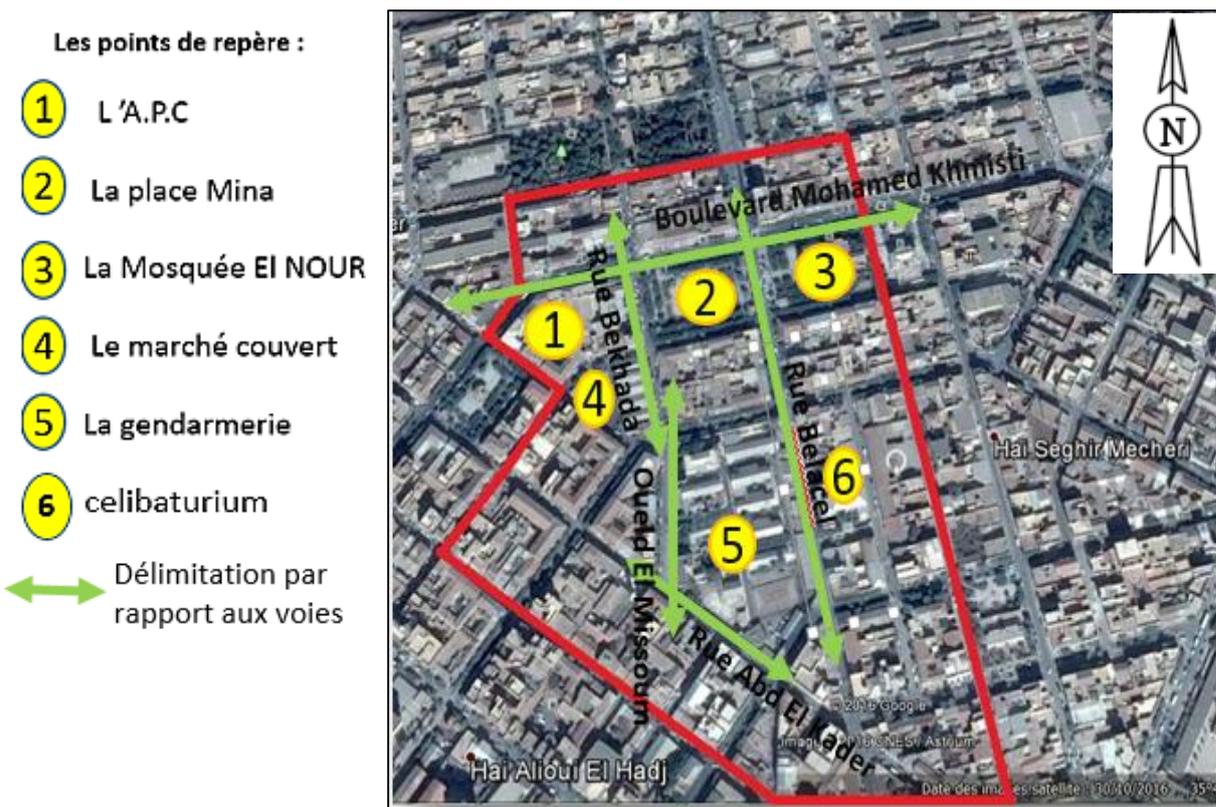


Fig. 10 : Plan de délimitation du site

Source : l'auteur du mémoire

II .6. Analyse typo morphologique

II .6.1 La trame viaire :

A partir de notre analyse du tracé viaire et sa morphologie, on distingue au niveau du fragment 3 types de voies :

1 - **Voie de circulation primaire** : représentée par le boulevard Med khemisti 12m de largeur.

2- **Voie de circulation secondaire** : C'est des voies à moyenne circulation, qui relient les axes primaires comme Belcel 5 m.

3- Voie de circulation tertiaire : C'est des voies de faible circulation, qui relie les voies secondaires entre 5 m et 4 m comme rue Bekhada...

L'espace urbain du centre-ville est structuré par :

- L'axe principal (RN04) : transversant le centre d'EST en OUEST.
- l'axe transversal (rue de la gare) : transversant le centre de NORD vers le SUD.

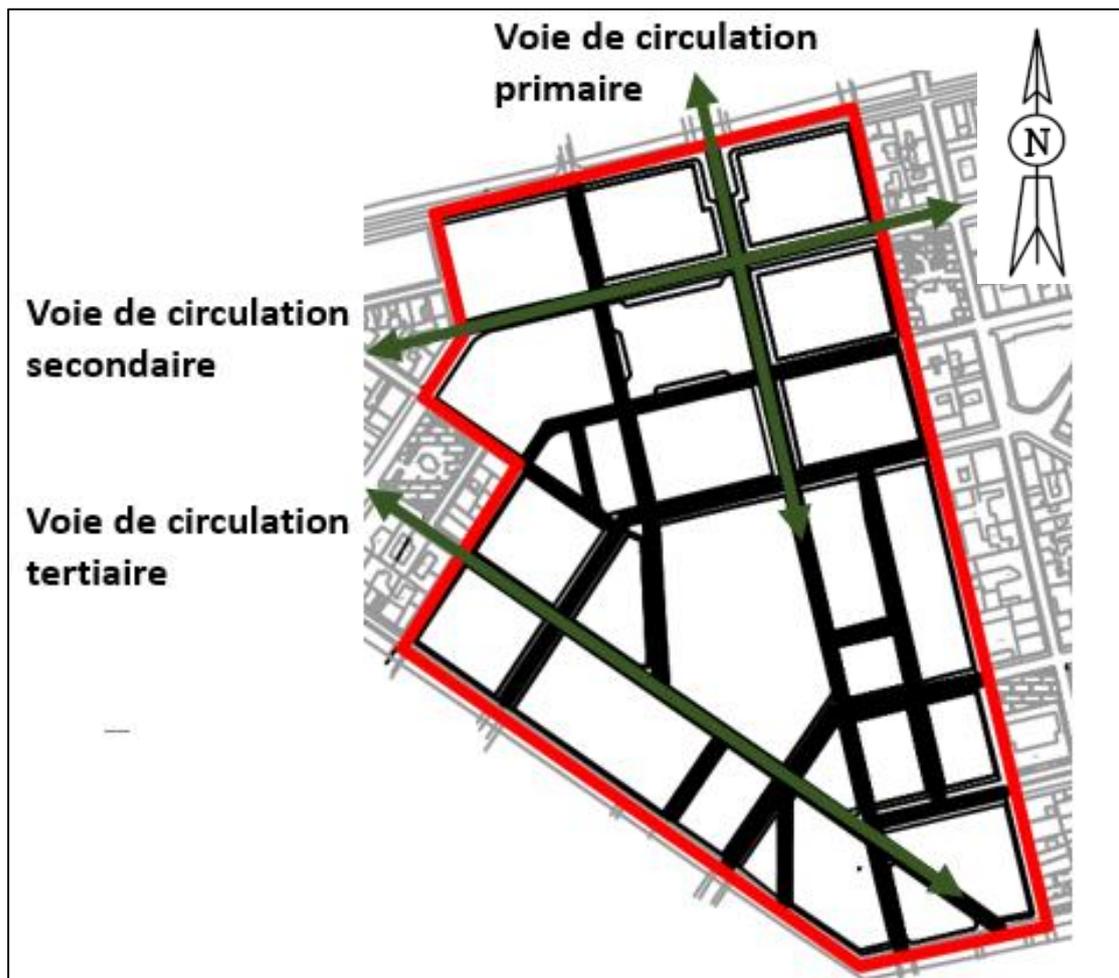


Fig. 11 : La trame viaire

Source : l'auteur du mémoire

II .6.2. Accessibilité :

L'accessibilité au sein du fragment est assurée par une série de pénétrante ; les plus intéressantes sont, les voies suivantes : Med Khemisti et voie Fateh Abd el kader. Le fragment peut être qualifié comme étant un quartier facilement accessible.

II .6.3. La circulation :

Le fragment est caractérisé par la dominance de flux piéton et mécanique ainsi par la hiérarchie des voies, allant de boulevard vers la rue.

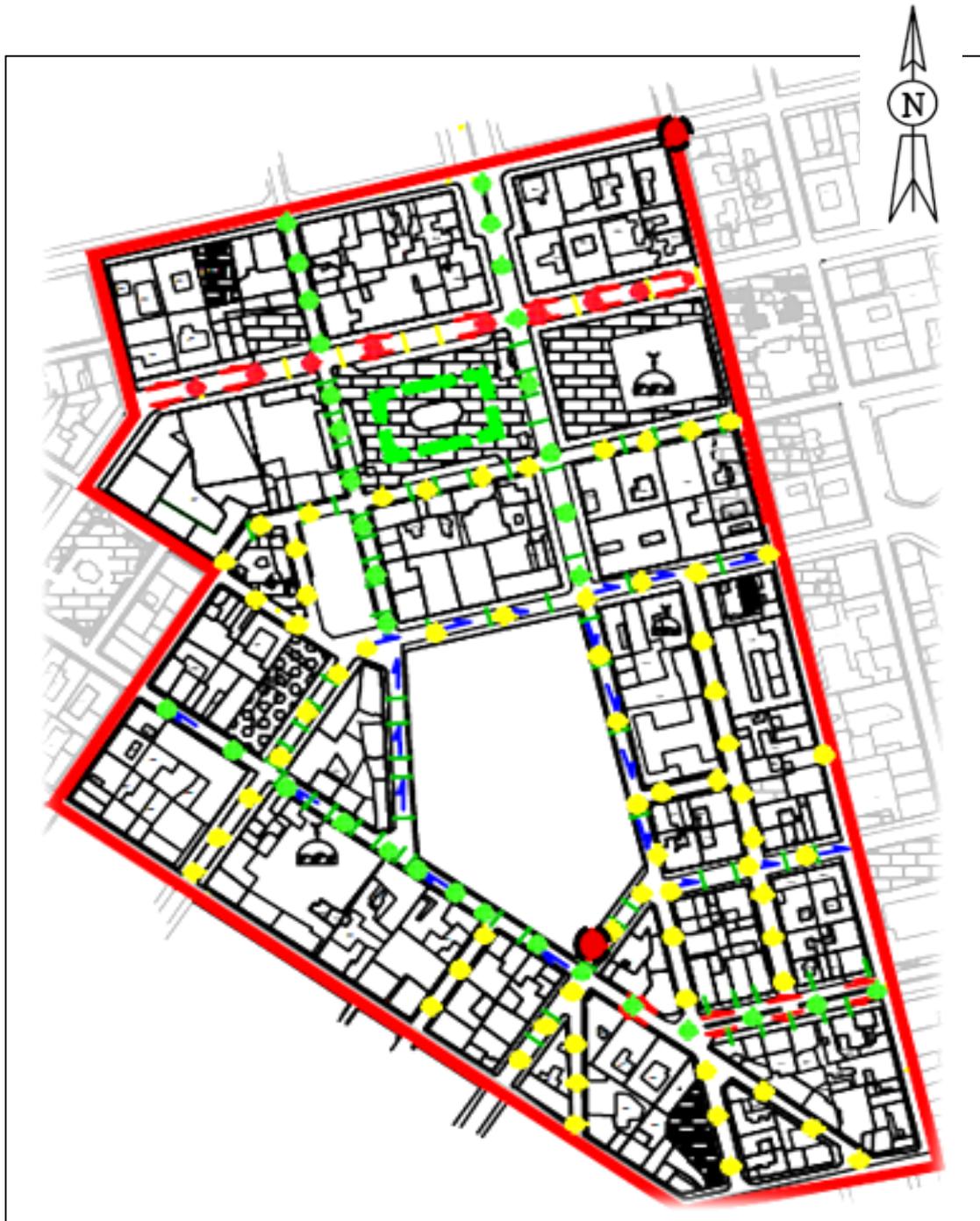


Fig. 12 : La circulation

Source : l'auteur du mémoire

Legende

-  Circulation mécanique forte
-  Circulation mécanique moyenne
-  Circulation mécanique faible
-  Voie double sens
-  Voie un sens
-  Circulation piétonne forte
-  Circulation piétonne faible
-  Points chauds

II .6.4. Trame parcellaire :

Le centre-ville constitue l'élément de structure dominant de la ville de Relizane c'est un grand rectangle conçu selon un plan en damier avec des îlots polyfonctionnelles polyfonctionnelle des îlots. Ce qui a permis une urbanisation régulière et un alignement des constructions.

C'est une zone parfaitement structurée, délimitée sur les quarts points cardinaux par des axes importants structurant l'ensemble du centre-ville de Relizane.

- L'axe principal du noyau qui est la RN4 (ALGER-ORAN) constitue le premier élément structurant de l'espace.
- L'axe transversal représenté par le boulevard de la gare constitue le deuxième élément structurant.

La trame urbaine est caractérisée par des îlots de tailles presque identiques, ayant pratiquement la même configuration spatiale.

- Une trame orthogonale perpendiculaire sur les deux axes principaux.
- Une trame perpendiculaire sur l'axe (E-O) et qui forme un angle de 30° avec le boulevard (N-S).

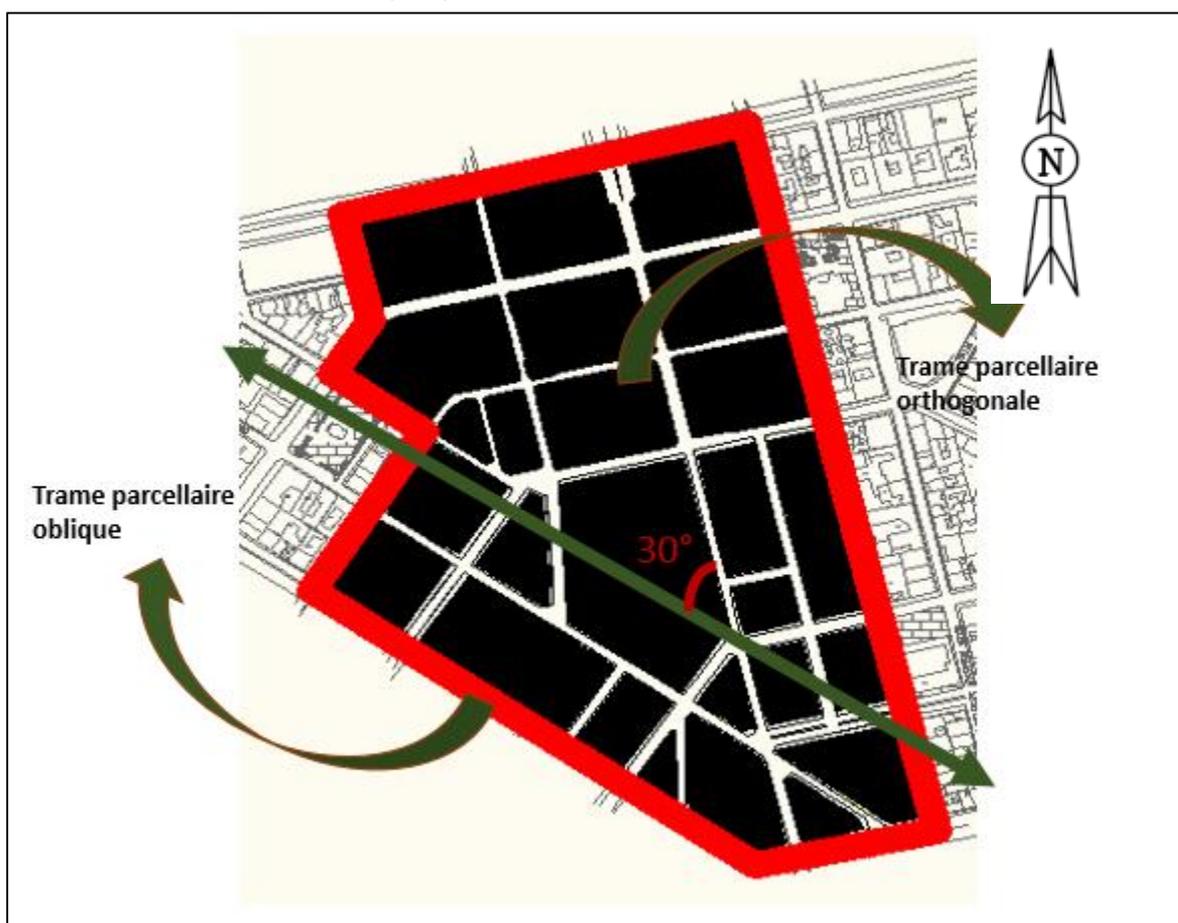


Fig. 13 : Trame parcellaire

Source : l'auteur du mémoire

II .6.5. Typologie des îlots :

Au niveau du fragment il y a des îlots qui occupent des surfaces assez importantes, ils sont composé de bâtiment isolés au milieu du terrain : on a trois types d'îlots selon la forme : rectangle, triangle, trapèze.

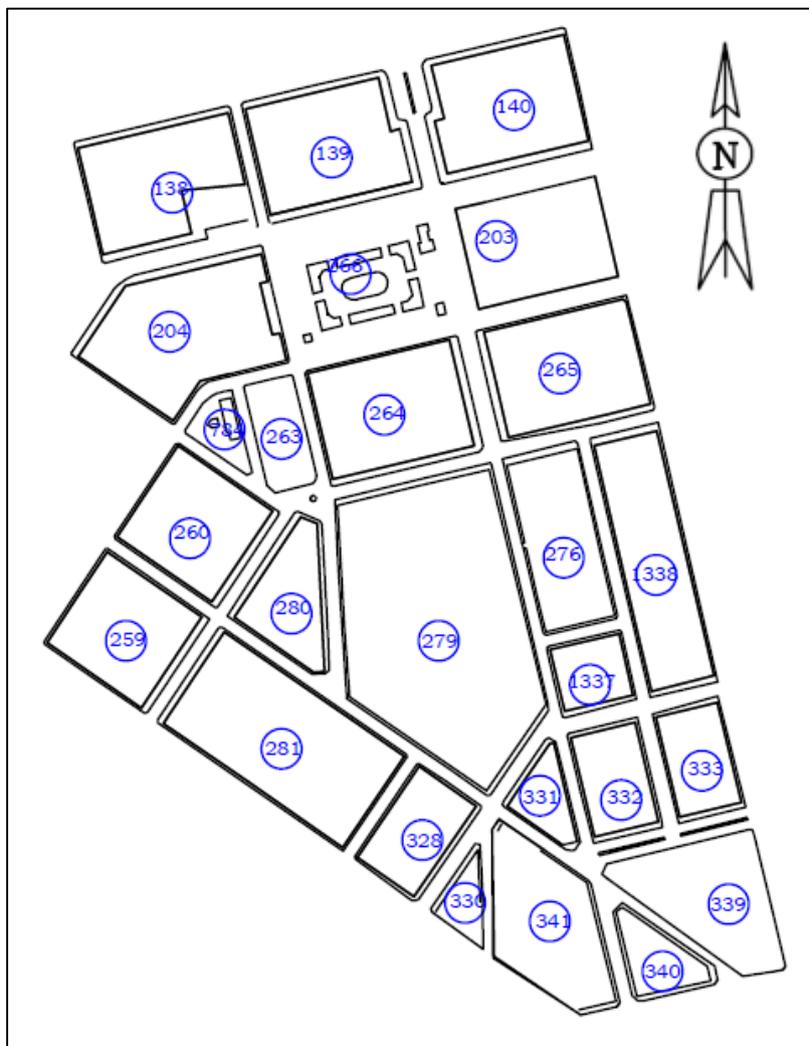


Fig. 14 : Typologie des îlots

Source : POS de Relizane

L'analyse des surfaces des îlots, permet de constater que :

1. Le plus grand îlot du point de vue surfacique est le n° 279 avec (1,52 ha).
2. Le plus petit îlot est de l'ordre de 0,09 ha.

| N ILOTS | SURFACES | AFFECTATION | GABARITS |
|---------|----------|---|----------------------|
| 138 | 0,60 ha | habitat individuel | RDC |
| 139 | 0,60 ha | habitat individuel | RDC_ R+1 |
| 140 | 0,58 ha | habitat individuel | RDC_ R+3 |
| 203 | 0,58 ha | équipement (Mosquée) | R+1 |
| 204 | 0,70 ha | habitat individuel équipement (siège de l'APC) | RDC_ R+1 R+2 |
| 259 | 0,44 ha | habitat individuel | RDC_ R+3 |
| 263 | 0,17 ha | équipement (marché couvert) | RDC |
| 264 | 0,57 ha | habitat individuel | RDC_ R+1 |
| 265 | 0,56 ha | habitat individuel | R+1 _ R+2 |
| 266 | 0,50 ha | la place (MINA) | / |
| 267 | 0,28 ha | habitat individuel | R+1 _ R+2 |
| 279 | 1,52 ha | la gendarmerie | R+3 |
| 280 | 0,30 ha | habitat individuel | RDC_ R+1 RDC_ R+2 |
| 328 | 0,27 ha | habitat individuel | RDC_ R+3 |
| 330 | 0,09 ha | habitat individuel | RDC_ R+1 |
| 331 | 0,13 ha | habitat individuel | RDC_ R+2 |
| 332 | 0,25 ha | habitat individuel | RDC_ R+3 |
| 333 | 0,23 ha | habitat individuel | RDC_ R+2 |
| 339 | 0,45 ha | habitat individuel | RDC_ R+2 |
| 340 | 0,17 ha | habitat individuel | RDC_ R+2 |
| 341 | 0,48 ha | habitat individuel | RDC_ R+3 |
| 784 | 0,09 ha | la place (premier Mai) | / |
| 1337 | 0,16 ha | habitat individuel | RDC_ R+2 |
| 1338 | 0,57 ha | habitat individuel parc DSA | RDC_ R+3 |

Tableau 1 : typologie des ilots

Source : l'auteur du mémoire

Ce travail sous forme de tableau nous aidé à définir les caractéristiques de chaque ilot.

II .6.6. La géométrie :

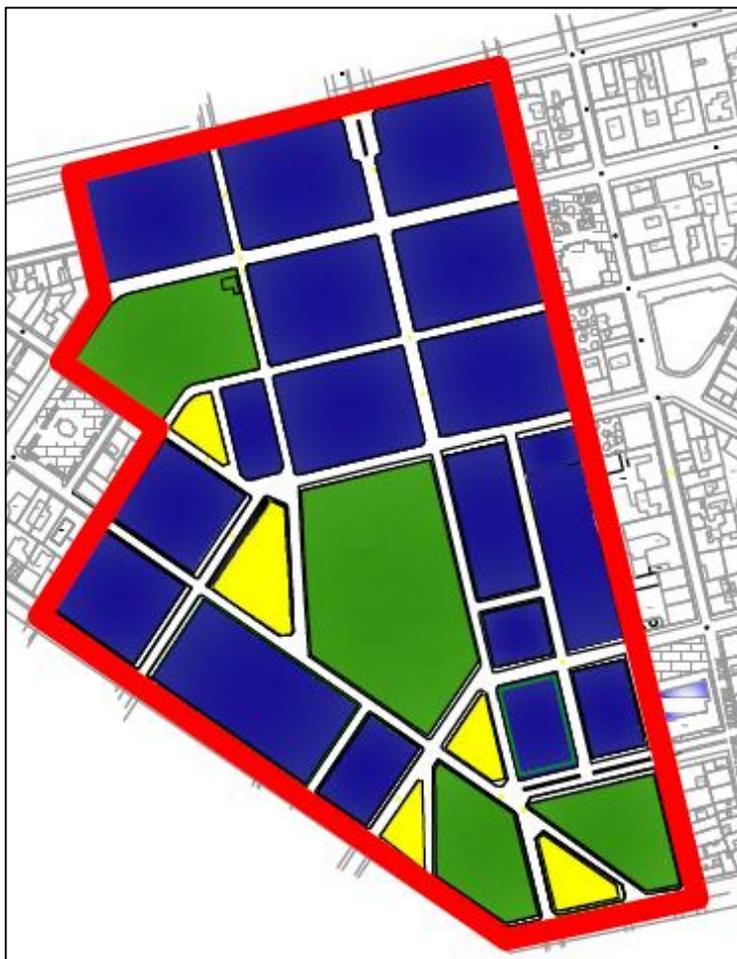


Fig. 15 : carte de la géométrie des ilots

Source : l'auteur du mémoire

| La forme géométrique | Nombres d'ilots | schémas |
|----------------------|-----------------|---|
| Ilot rectangulaire | 17 |  |
| Ilot triangulaire | 5 |  |
| Ilot trapézoïdal | 4 |  |

Tableau 2 : la géométrie des ilots

Source : l'auteur du mémoire

La forme géométrique la plus dominante et celle des ilots rectangulaire, elle représente 80% des formes existantes.

Régime juridique : On remarque d'après la schématisation du régime juridique qu'il y a dans notre site d'intervention la propriété privé beaucoup plus que celle de l'état donc on conclut que le site est 80% résidentiel.

II .7. Les façades :

II .7.1. Typologie architecturale :

Le type coloniale : le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaine qui ont une grande valeur parce qu'elles se caractérisent par une époque, une civilisation, ou un évènement et que grâce de cette valeur que nous voulons transmettre aux générations futures.

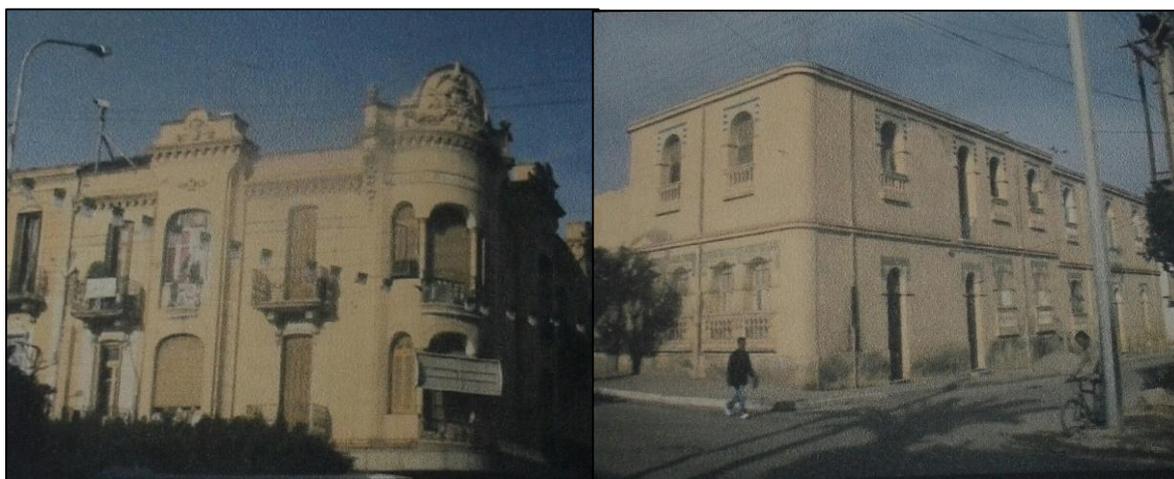


Fig. 16 : Bâtis de type colonial

Source : l'auteur du mémoire

II .7.2. Façades urbaine :

L'étude des façades urbaines montre la présence d'une rupture au niveau de la continuité visuelle .On a une façade riche le long du boulevard KHEMISTI et qui se dégrade au fur et à mesure qu'on avance sur l'axe vers la zone, là où il y a le siège de la gendarmerie, vu l'état des murs de clôtures de ce dernier et la dégradation au niveau du cadre bâti.



Fig.17 : Boulevard Mohamed khemisti

Source : l'auteur du mémoire



Fig.18 : mur de clôture (Rue Amir Abd El Kader)

Source : l'auteur du mémoire

II .8. Etat du bâti :

L'ensemble des bâtiments à usage administratif peuvent être classé à la catégorie (bon état).

La plupart des bâtiments à usage d'habitations ont subi des modifications et des altérations.

Pour ceux qui n'ont pas de fonctions claires, ils sont dans un état critique. Pour le reste un état moyennement correcte.

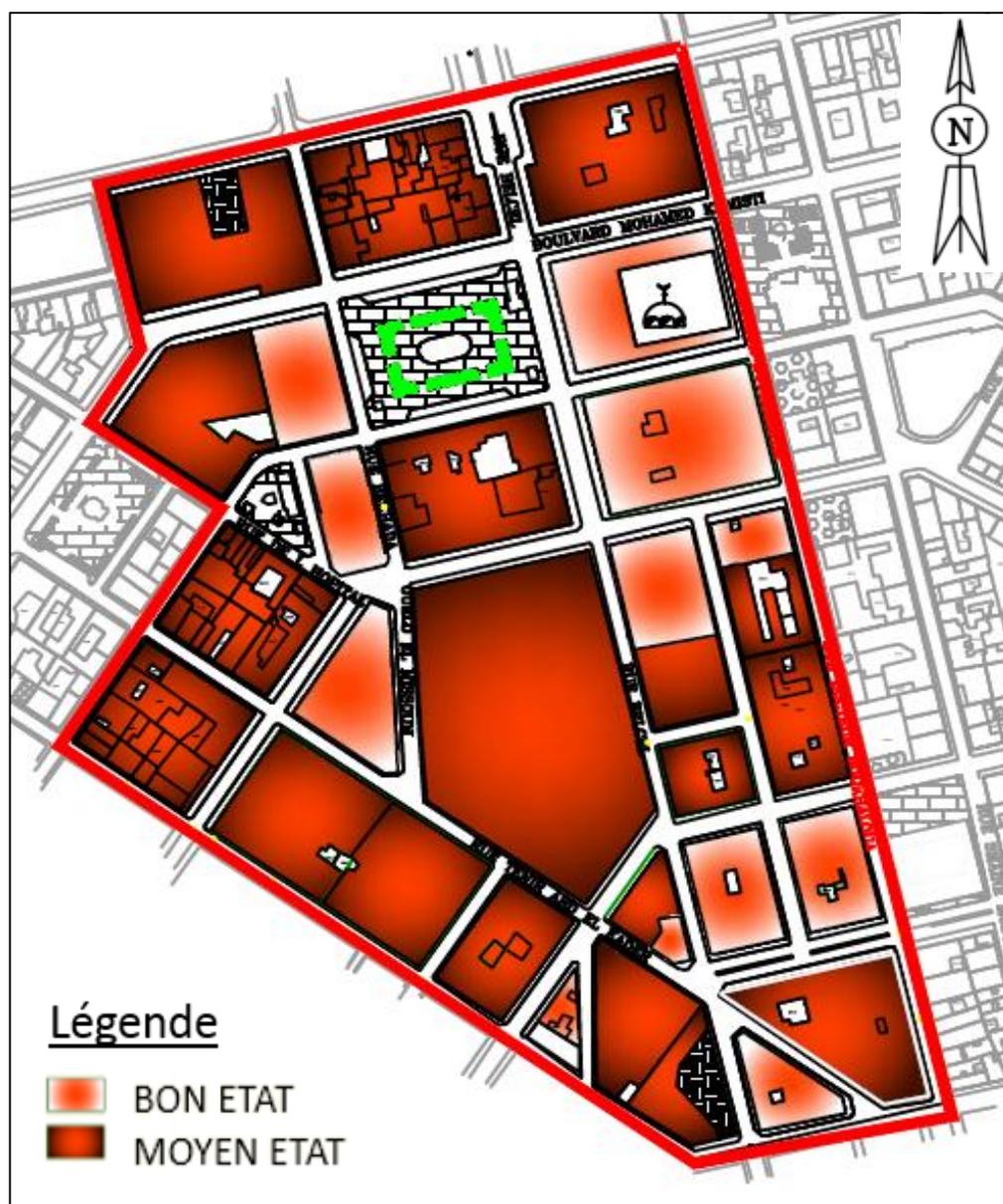


Fig. 18 : Etat de bâtis

Source : POS de Relizane



Fig. 20 : Habitation en bon état

Source : l'auteur du mémoire



Fig. 19 : Habitation en bon état

Source : l'auteur du mémoire

II .9. Etat des gabarits :

Après la lecture des gabarits, on conclut que :

Le bâti à faible gabarit domine le centre-ville, il est défini par des bâtiments à caractère d'habitation, ou pour les équipements : APC,...à part quelques équipements qui ont dépassé les R+2, donc ils peuvent marquer l'espace Relizanais. La densité est également faible avec des constructions généralement qui ne dépassent pas les R+2.

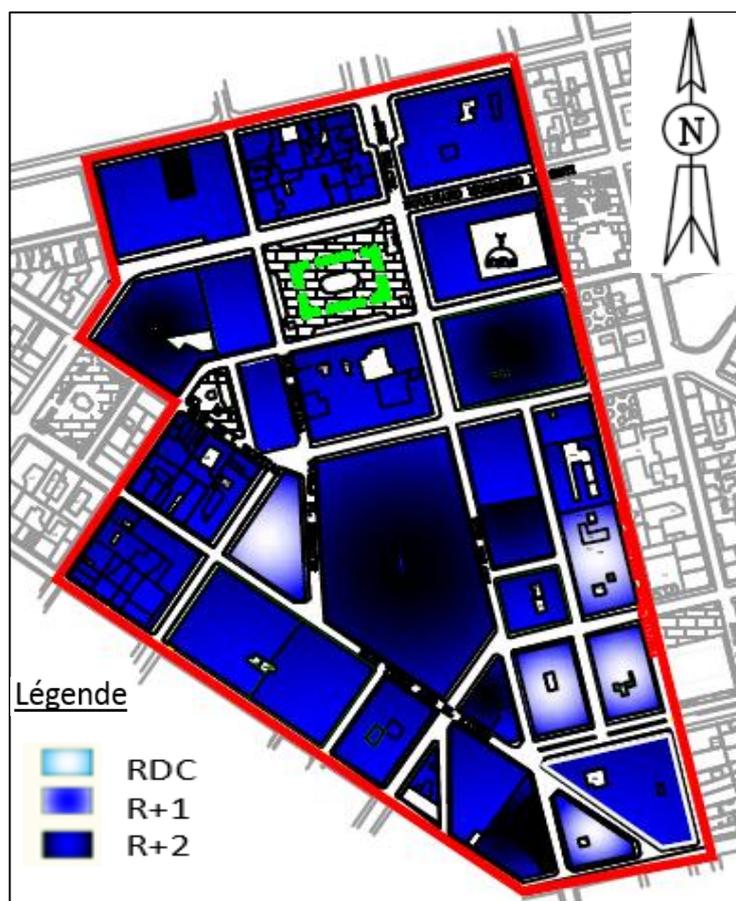


Fig. 21 : Etat des gabarits

Source : POS de Relizane

Synthèse : Les hauteurs qui dominant sont de l'ordre de R+1

II .10. Etat des fonctions :

Le centre-ville est dominé par deux grandes activités :

1. L'activité administrative constitue l'occupation majeure du centre-ville, et c'est due à sa fonction en tant que chef-lieu de wilaya, et sa situation sur un des plus importants axes de communication et transit.
2. L'activité résidentielle et le commerce intégré.

Objectif :

Localisation et répartition des différentes activités sur le site permettant d'identifier sa vocation actuelle.

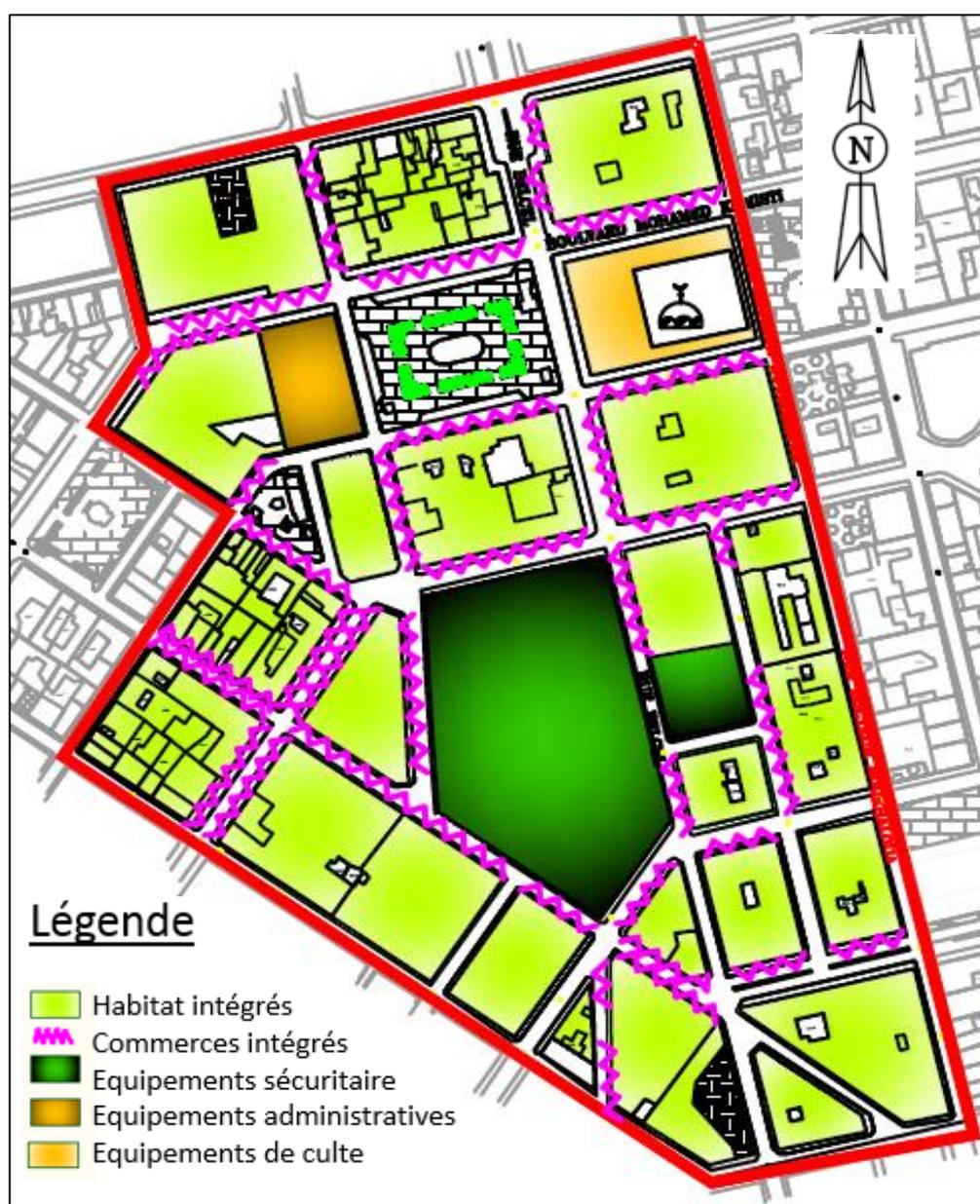


Fig. 22 : Etat de fonctions

Source : POS de Relizane

Synthèse : On remarque un manque d'équipement culturel, éducatif, de loisirs et d'animation y compris un manque d'espaces publics et de rencontres.

II .11. La morphologie de site :

Terrain en légère pente (la hauteur entre le point haut et le point bas =0,5 m) donc le terrain est presque plat.

II .12. Analyse séquentielle :

Dans notre étude séquentielle on prendra comme référence l'ouvrage de Philippe Panerai⁵« Eléments d'analyse urbaine ».

L'étude du paysage urbain dans notre zone, s'effectue sur plusieurs parcours importants piéton ou automobile.

Dans notre zone d'étude on a une continuité physique du front bâti et qui produit un sentiment de direction très marquée.

II .12. 1. Séquences visuelles :

Cette étude constitue un outil efficace pour l'analyse de l'aspect morphologique de l'espace urbain. On a une succession très rapide d'ouverture et de clôture du champ visuel, d'inflexion de ses limites, d'échappée et de surprise ménagée.

a) Parcours :

⁵ Philippe Panerai : Eléments d'analyse urbaine

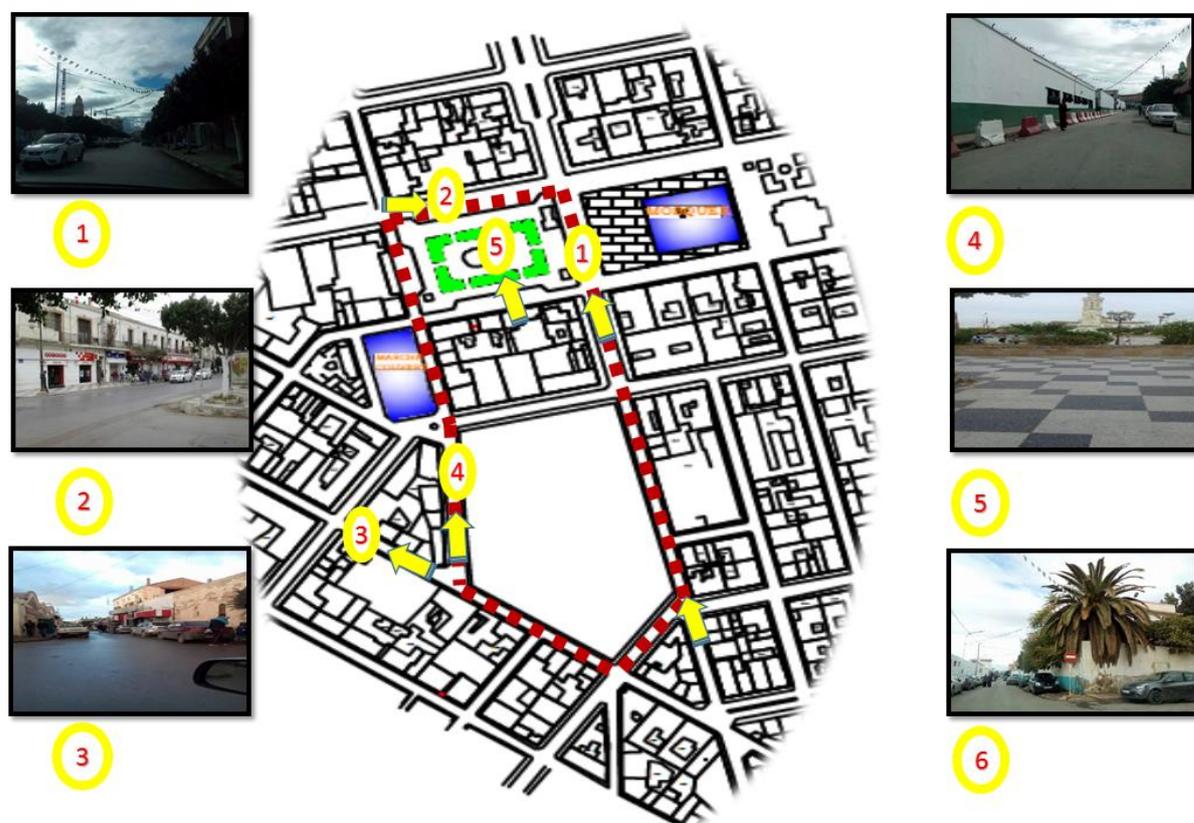


Fig. 23 : les parcours

Source : l'auteur du mémoire

La synthèse :

La procédure d'analyse nous a permis dans cette portion de la ville de révéler un nombre considérable de caserne ainsi que des potentialités spécifiques non exploitées parfois même, négligées.

- L'enclavement du quartier
- La médiocrité du paysage urbain.
- La pauvreté de l'espace public.
- Présence d'un cadre bâti vétuste.

II.13. Analyse sociologie :

II.13. 1. Analyse du vécu :

Cette étude permet de comprendre et de vivre le lieu, ses ambiances et voir le comportement des usagers.

Pratiques sociales : les pratiques sociales confèrent à l'espace urbain une identité propre, dans la zone d'étude, le paysage urbain n'offre aucune envie pour une

pratique sociale, la seule animation qui existe est dans la rue ou on trouve le commerce intégré.

La vie sociale au sein de quartier est dynamique associative et collective, il faut noter aussi que le quartier recense des situations d'insécurité (vol, agression,)



Fig. 24 : le commerce

Source : l'auteur du mémoire



Fig. 25 : le commerce

Source : l'auteur du mémoire

II .13. 2. Questionnaires :

La méthode de travail était reprise du livre de Kevin Lynch « l'image de la cité » on a essayé de suivre sa démarche qui se base sur une enquête en reprenant quelques questions.

Nous avons utilisé la méthode d'interview sur un échantillon représentatif de citadins de différentes catégories sociales (hommes, jeunes et enfants) et de différentes catégories socio-économiques.

Les questions :

1. Quel est votre lieu de détente ?
2. quels sont les espaces dédiés aux enfants ?
3. quel est l'équipement le plus proche ?
4. quel est votre avis concernant les voies qui desserrent a ce fragment ?
5. Qu'est-ce qui vous manque comme équipement dans fragment ?
6. Quelles sont les problèmes dont subis ce fragment ?

Echantillons de réponses :

1. le lieu de détente le plus animé de ce fragment c'est bien le Trabandou (on peut dire il n y a pas de lieu détente).

2. Le fragment souffre d'un manque au niveau des espaces de jeux pour enfants, ces derniers ont l'habitude de jouer dans les rues ou dans les espaces publiques.

3. les équipements les plus proche sont bien ceux qui existent, l'APC, la mosquée.

4. les vois sent placé parallèlement, n'ont pas de grande circulation.

5. Equipements de grandes émergences (centre commercial, cinéma, médiathèque).

6. la différence avec les autres villes voisines c'est qu'on ne donne pas assez d'importance pour ce fragment surtout qu'il se situe en plein centre-ville.

Synthèse :

A prêt avoir fini avec le questionnaire, on a constaté que tous les gens de fragment on détesté leur vie quotidienne qui a toujours la même routine, et qui cherche de

profiter à son ville lieu d'aller à la ville avoisinants, et d'avoir une ville au sens propre du mot.

II .13. Carte de problématique :

C'est une façon de résumer cette analyse de l'image de notre fragment, résumé qui pourrait être en vue de préparer un plan d'urbanisme. C'est le recueil sous une forme graphique de ce qui semble être les principales difficultés dans l'image de fragment.

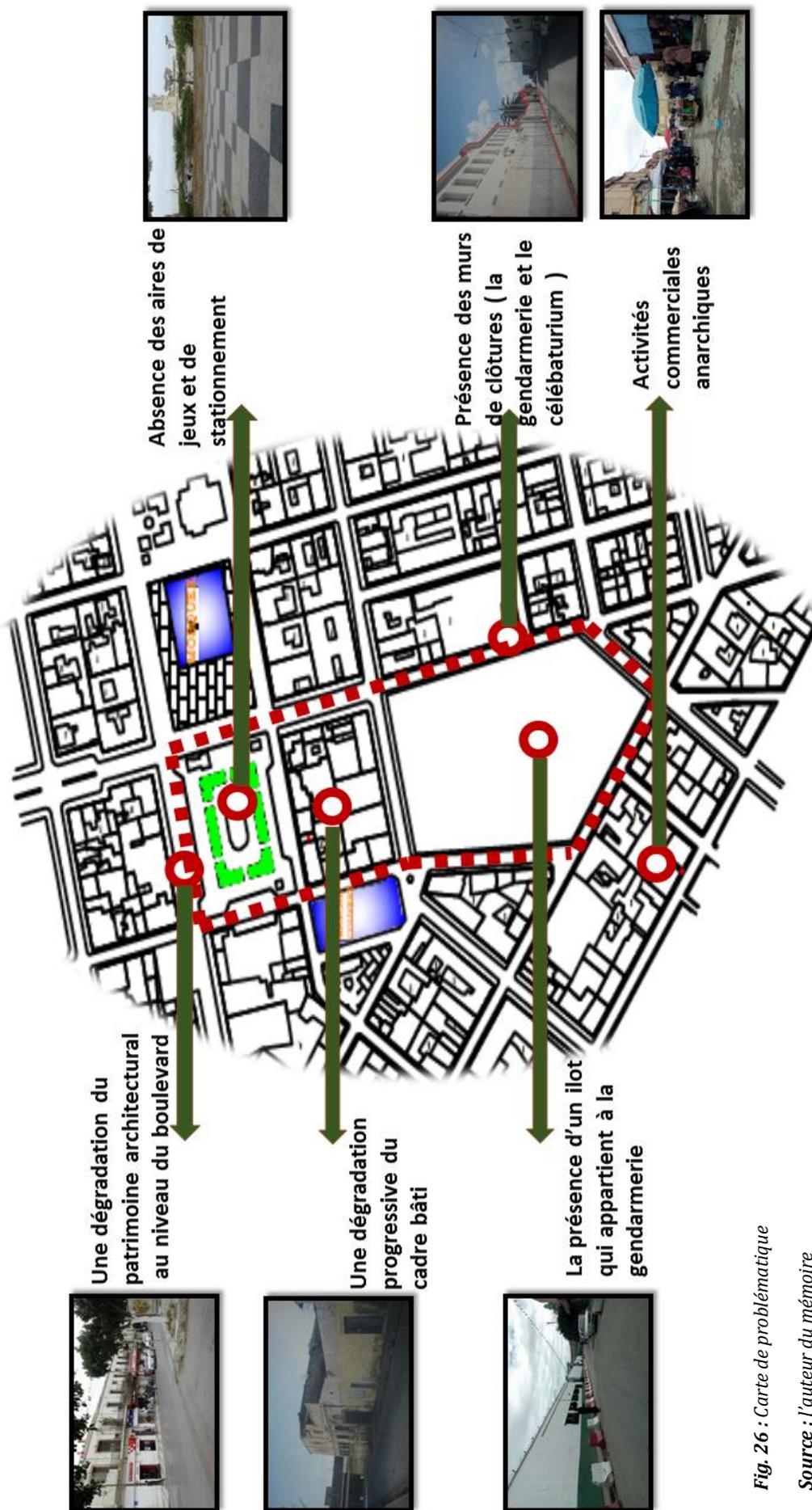


Fig. 26 : Carte de problématique

Source : l'auteur du mémoire

CHAPITRE III : ANALYSE THEMATIQUE

| | |
|---|----|
| <u>Cas similaires</u> | 43 |
| <u>III .1. Reconversion urbaine de la caserne de Bonne :</u> | 43 |
| <u>III .1.1.Les objectifs de l'intervention :</u> | 43 |
| <u>III .1.2. Le programme projeté :</u> | 44 |
| <u>III .1.3. Conciliation de densité urbaine et espace vert : Un nouveau jardin</u> | 45 |
| <u>III .1.4. La reprise du parc Hoche :</u> | 46 |
| <u>III .1.5. L'esplanade Général Alain le Ray :</u> | 47 |
| <u>III .1.6. Le jardin des vallons :</u> | 47 |
| <u>III .1.7. Matériaux recyclables et fonctionnement bioclimatique</u> | 47 |
| <u>III .2. Reconversion urbaine de la caserne de Chabran :</u> | 49 |
| <u>III .2. 1. Les objectifs de l'intervention :</u> | 49 |
| <u>III .2. 2. Un parc habité :</u> | 50 |
| <u>III .2. 3. Une mixité d'activités :</u> | 50 |
| <u>III .2. 4. Des équipements publics :</u> | 50 |
| <u>III .2. 5. Répartition des logements :</u> | 51 |
| <u>III .2. 6. Résultats obtenus après études des cas similaires :</u> | 52 |
| <u>III .2. 7. Objectifs :</u> | 53 |
| <u>III .3. Le forum des Halles</u> | 53 |
| <u>III .3. 2. Composants actuel du site :</u> | 54 |
| <u>III .3.3.Réaménagement et requalification du Quartier des Halles:</u> | 54 |
| <u>III .3. 4. Un nouvel urbanisme pour une ville plus vivante :</u> | 55 |
| <u>III .3. 5. Créer un lien entre le dessus et le dessous :</u> | 55 |
| <u>III .4. Porte de la villette (la Géode)</u> | 56 |
| <u>III .4. 1. Localité :</u> | 56 |
| <u>III .4. 2. Bâtiments avoisinant :</u> | 56 |
| <u>III .4. 3. Les plans (approximations) :</u> | 58 |

Cas similaires

III .1. Reconversion urbaine de la caserne de Bonne :

La caserne de Bonne est une ancienne caserne située au centre-ville de Grenoble s'étend sur 8.5 hectares. Grenoble est en plein essor, la ville est confortée à la problématique de l'étalement urbain, ceci a mené à l'opération de reconversion de la caserne militaire de Bonne.



Fig. 27 : délimitation de la zone d'intervention

Source : www.google.com

III .1.1. Les objectifs de l'intervention :

L'objectif est double : compléter l'attractivité du centre-ville de Grenoble et contribuer à son extension, tout en soutenant un développement urbain durable et responsable. Sur 8,5 hectares d'un seul tenant, l'ancienne caserne de Bonne va en effet permettre la transformation d'une enceinte militaire introvertie et impénétrable en un nouveau quartier rayonnant et ouvert sur la ville.

III .1.2. Le programme projeté :

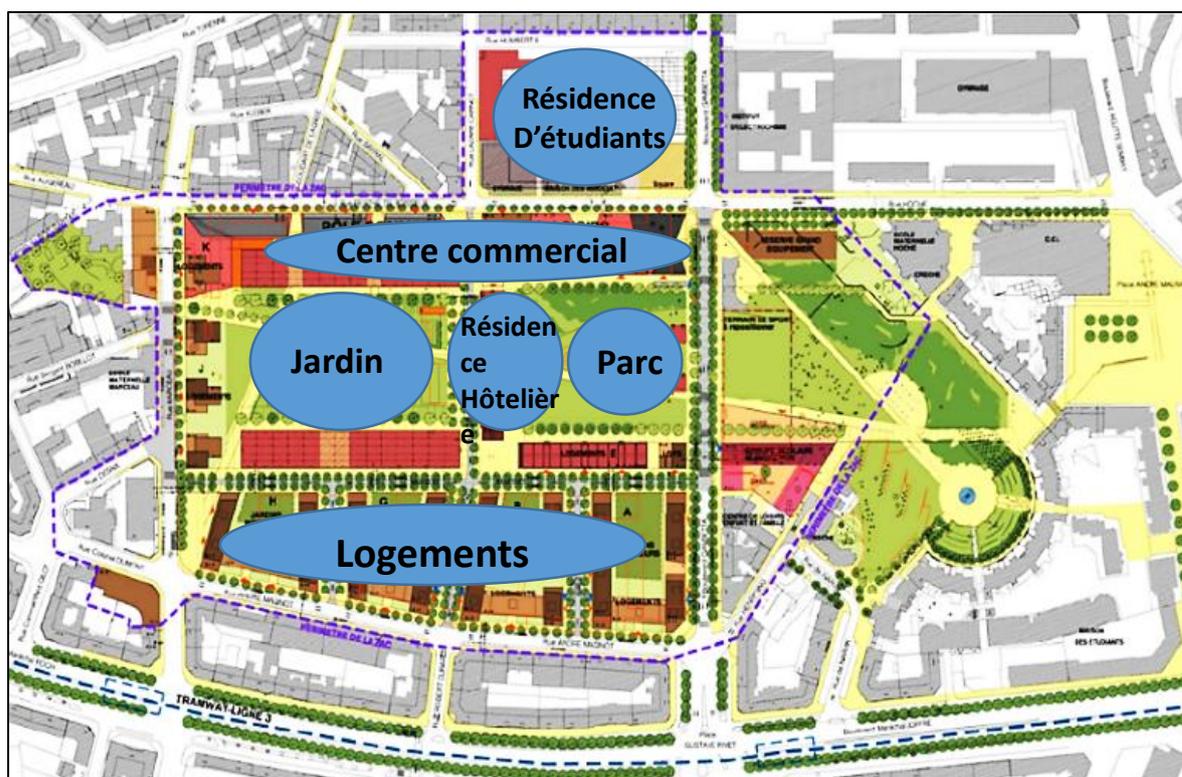


Fig. 28 : programme projeté

Source : www.google.com

- 900 logements.
- Ecole.
- 2 résidences d'étudiants.
- Centre commerciale.
- Bâtiment de bureaux.
- 1 résidence d'hôtel 4 Etoiles.
- 1 cinéma d'art et d'essai.
- 5 ha parc urbain et jardins en cœur d'ilot.



Fig. 30 : Bâtiment de bureaux

Source : www.google.com



Fig. 31 : cinéma d'art et essai

Source : www.google.com



Fig. 32 : Centre commercial

Source : www.google.com



Fig. 29 : Rue commerçante intérieure entre les bâtiments neufs

Source : www.google.com

III .1.3. Conciliation de densité urbaine et espace vert : Un nouveau jardin

40 % de la surface de l'ancienne caserne est en espaces verts.



Fig. 33 : plan de masse

Source : www.google.com

Le grand parc public est composé de trois espaces :

III .1.4. La reprise du parc Hoche :

Tonalités ludique, active, sportive et un espace d'échanges.



Fig. 34 : du parc Hoche

Source : www.google.com

III .1.5. L'esplanade Général Alain le Ray :

La cour d'honneur de l'ancienne caserne est devenue une esplanade publique, un jardin classique, un symbole fort du passé historique du site.



Fig. 35 : l'esplanade

Source : www.google.com

III .1.6. Le jardin des vallons :

Un jardin de vallons longe l'espace commercial et accueille 02 aires de jeux pour enfants.



Fig. 36 : Le jardin des vallons

Source : www.google.com

III .1.7. Matériaux recyclables et fonctionnement bioclimatique

Des matériaux durables sélectionnés pour leur qualité et leur disponibilité locale

FONCTIONNEMENT BIOCLIMATIQUE

L'espace même de la «Halle» n'est ni chauffé, ni climatisé. Il bénéficie de façades extérieures très isolantes, tandis que son enveloppe intérieure favorise les échanges énergétiques avec les commerces. Orienté nord/sud, il reste fermé l'hiver, chauffé par

les rayons du soleil. L'été, l'ouverture des nombreuses portes offre une ventilation naturelle. Le microclimat de l'espace bioclimatique permet de réduire les besoins liés au renouvellement d'air et aux déperditions de l'enveloppe.

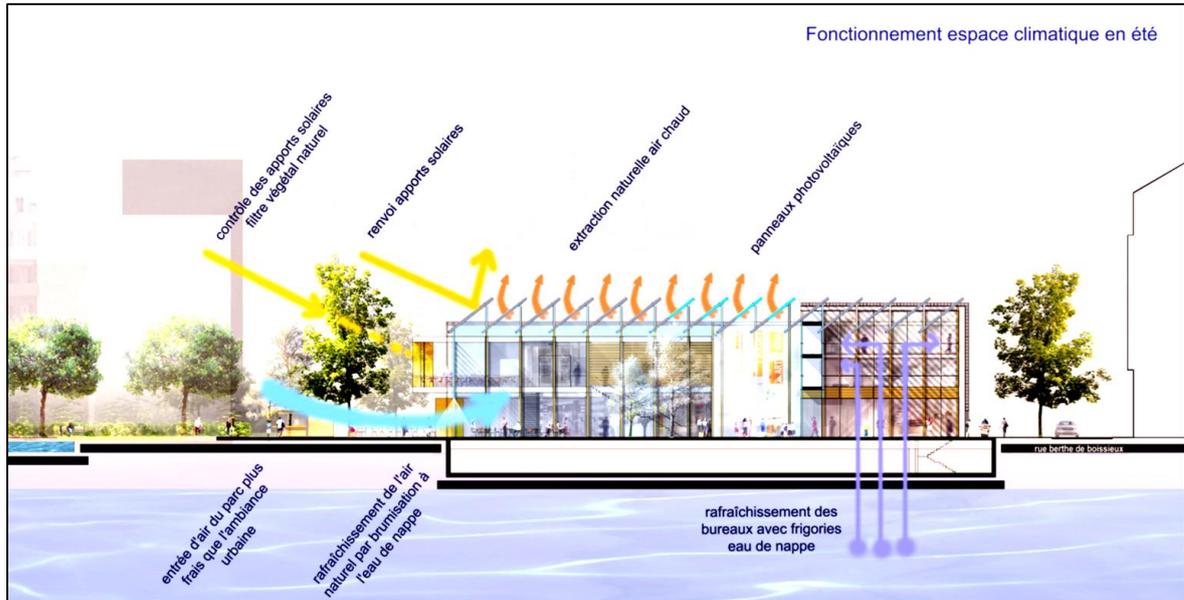


Fig. 37 : fonctionnement bioclimatique en été

Source : www.google.com

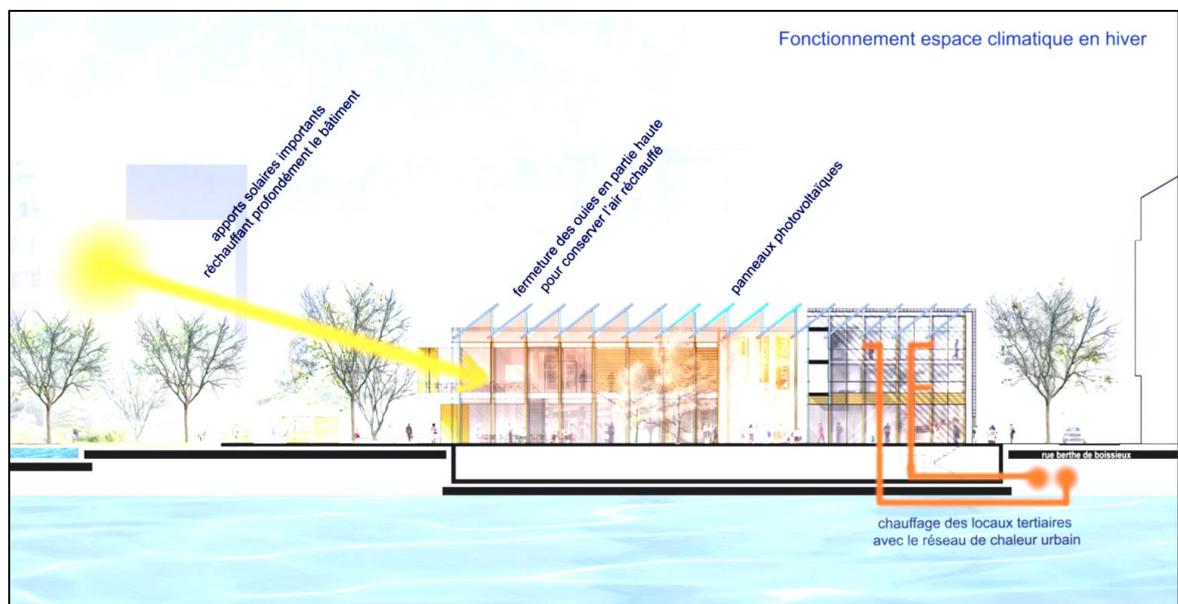


Fig. 38 : fonctionnement bioclimatique en hiver

Source : www.google.com

III .2. Reconversion urbaine de la caserne de Chabran :

Considéré comme un nouveau quartier au cœur de la ville. Il est situé en plein centre-ville de Draguignan, l'ancienne caserne militaire Chabran a cédé la place à un espace de vie de haute qualité environnementale.

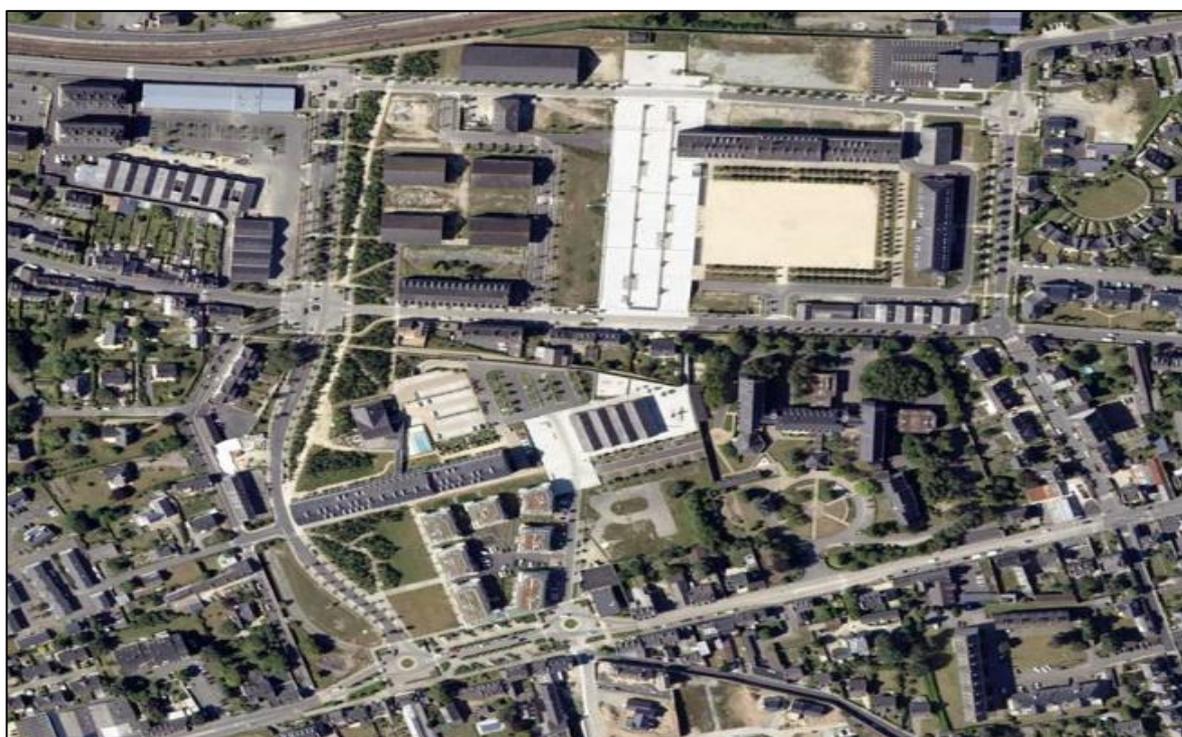


Fig. 39 : le plan de situation

Source : www.google.com

Cette reconversion est perçue comme une opportunité de reconquête du centre urbain pour le repositionner à l'échelle de la population actuelle, lui offrir les équipements et logements adaptés tout en préservant l'environnement.

III .2. 1. Les objectifs de l'intervention :

- Etendre le centre-ville.
- Constituer un quartier comprenant tous les attributs de la ville.
- Favoriser la mixité sociale.
- Créer un quartier animé tout en long de l'année.
- Développer l'activité sur le territoire de l'agglomération.

- Répondre aux besoins actuels et futurs en logement.

III .2. 2. Un parc habité :

L'aménagement se veut ouvert tout en préservant également la tranquillité des lieux. la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes, par la création d'un parc central. Ce parc est un lieu de convivialité et de promenade.

III .2. 3. Une mixité d'activités :

L'espace Chabran, tout en respirant la quiétude d'un parc habité, est destiné à accueillir une mixité d'activités, à savoir :

- Des équipements publics.
- Des logements.
- Des activités économiques.



Fig. 40 : plan de masse

Source : www.google.com

III .2. 4. Des équipements publics :

La dimension culturelle tient une place privilégiée dans le projet de développement de l'agglomération .elle participe à la qualité de vie des habitants et renforce également l'image, le rayonnement et l'attractivité générale du territoire.

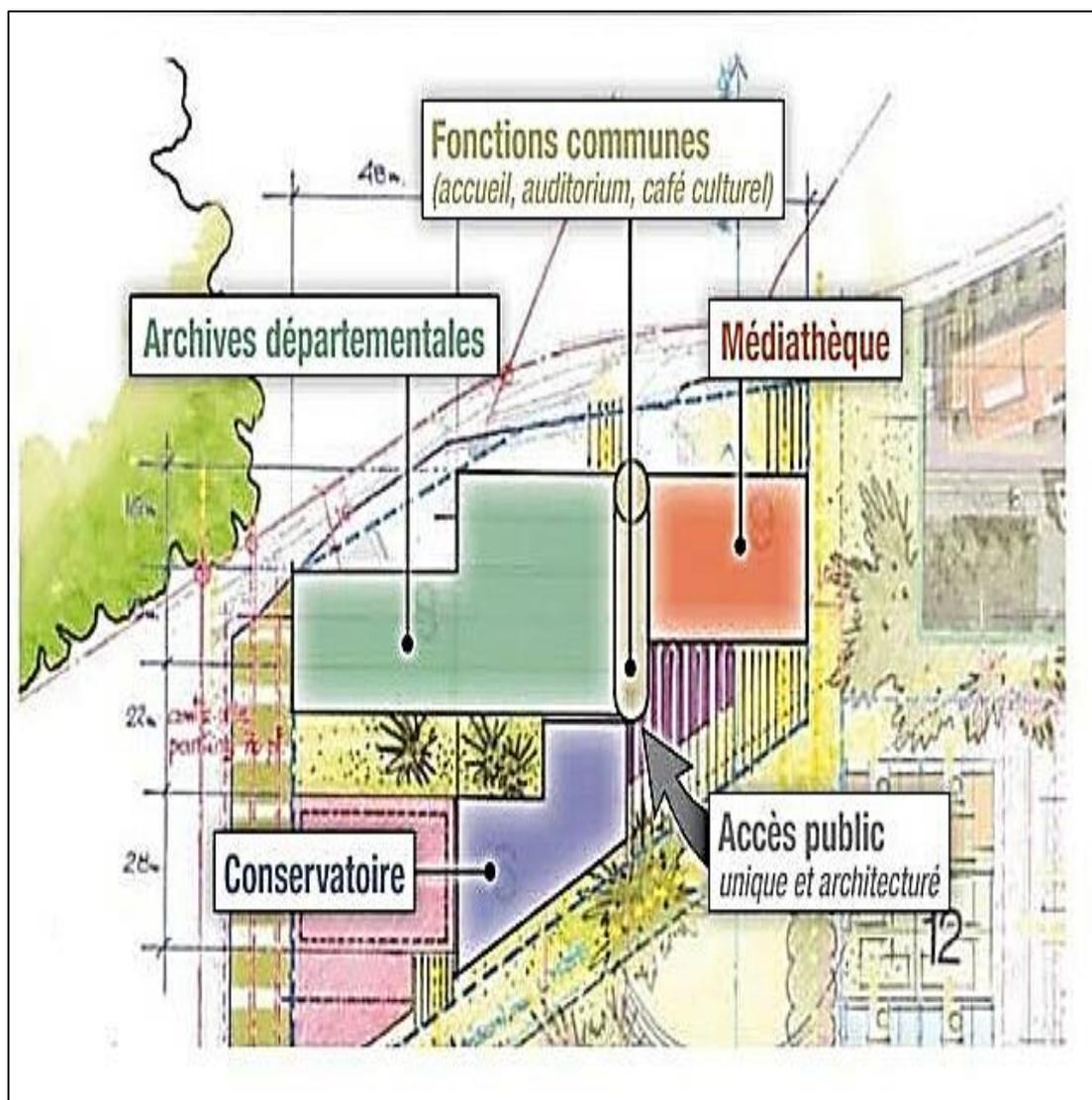


Fig. 41 : les équipements publiques

Source : www.google.com

III .2. 5. Répartition des logements :

- La création de nouveaux logements.
- La réhabilitation de logements existants.
- La prise en compte des besoins des populations spécifiques.
- La mise en œuvre d'une stratégie foncière adaptée.

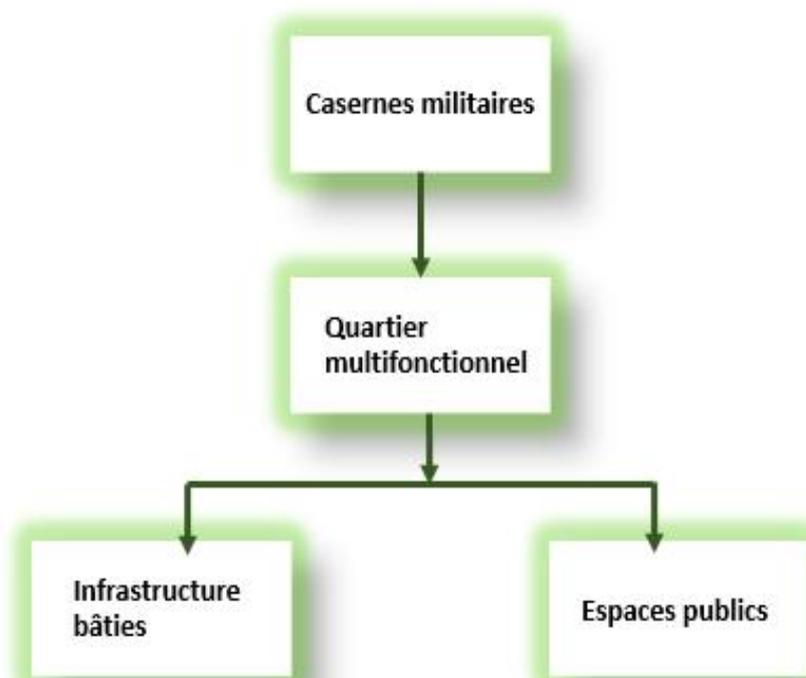
La mise en place d'outils de régulation du marché.



Fig. 42 : les nouveaux logements

Source : www.google.com

III .2. 6. Résultats obtenus après études des cas similaires :



III .3. 2. Composants actuel du site :

Aujourd'hui le quartier des Halles se structure autour les éléments suivants :

- Un jardin public municipal.
- Des voiries piétonnes en surface.
- Des voiries routières souterraines.
- Le forum des halles espace en Réez de chaussée et souterrain, constitué d'équipement public et un centre commercial.
- Au RDC comme au étages, le forum des halles est constitué d'équipements publiques et un centre commerciale.

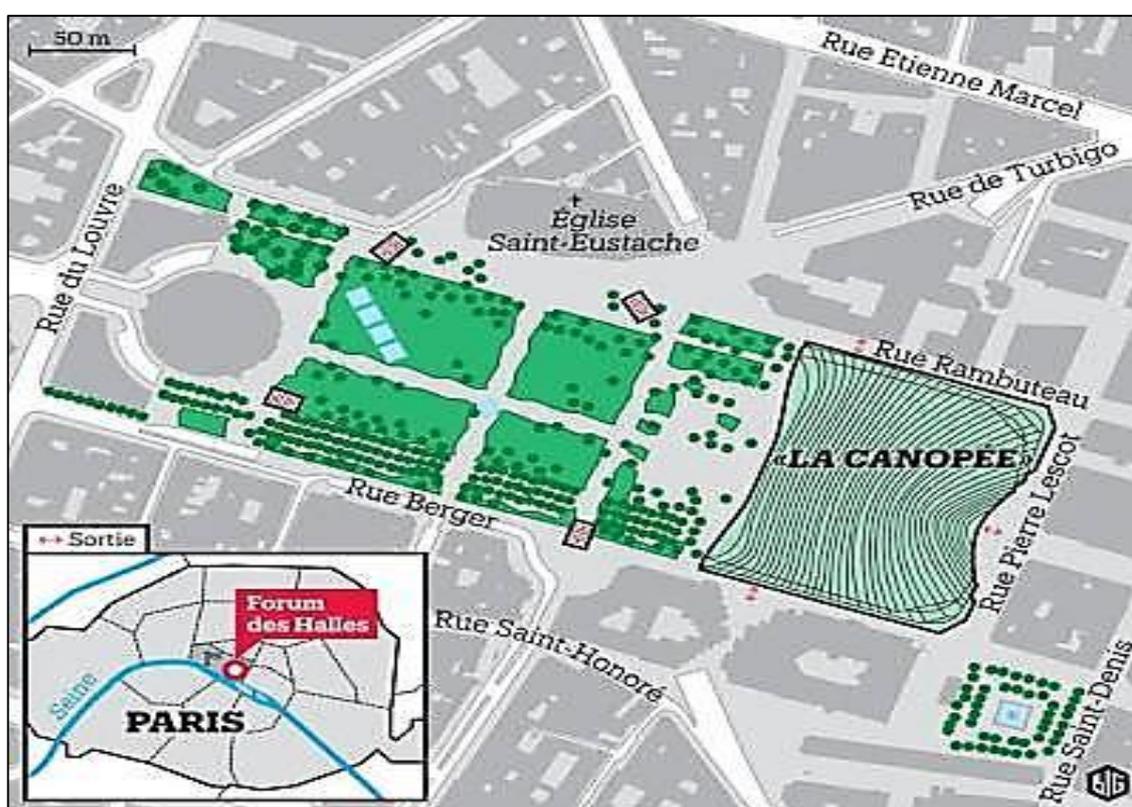


Fig. 44 : plan de situation du Forum des Halles

Source : www.google.com

III .3.3.Réaménagement et requalification du Quartier des Halles:

Plus de 30 ans après son ouverture le site des Halles doit être restructuré et modernisé du fait de sa forte fréquentation, du vieillissement de ses structures ainsi que l'évolution des normes de sécurité.

III .3. 4. Un nouvel urbanisme pour une ville plus vivante :

La rénovation des Halles touche à l'aménagement urbain. L'enjeu est de mieux insérer à l'échelle de Paris un site dont le rayonnement est régional. Il s'agit de faire apparaître au grand jour la ville souterraine tout en donnant davantage de cohésion et de



Fig. 45 : la rénovation des Halles

Source : www.google.com

respiration au quartier qui l'accueille.

III .3. 5. Créer un lien entre le dessus et le dessous :

La partie émergée des Halles sera remplacée par un édifice aux formes courbes d'inspiration végétale: la canopée, un terme habituellement utilisé pour désigner la partie supérieure des forêts, en contact direct avec l'atmosphère libre



Fig. 46 : la canopée

Source : www.google.com

et les rayons du soleil.

Les ailes nord et sud de la canopée réuniront sur 3 niveaux des équipements culturels / commerces/les loisirs urbains



Fig. 47 : l'intérieur de la canopée

Source : www.google.com

III .4. Porte de la villette (la Géode)

III .4. 1. Localité :

Réside au nord de Paris, dans le 19e arrondissement, Porte de La Villette, dans l'enceinte de la Cité des Sciences.

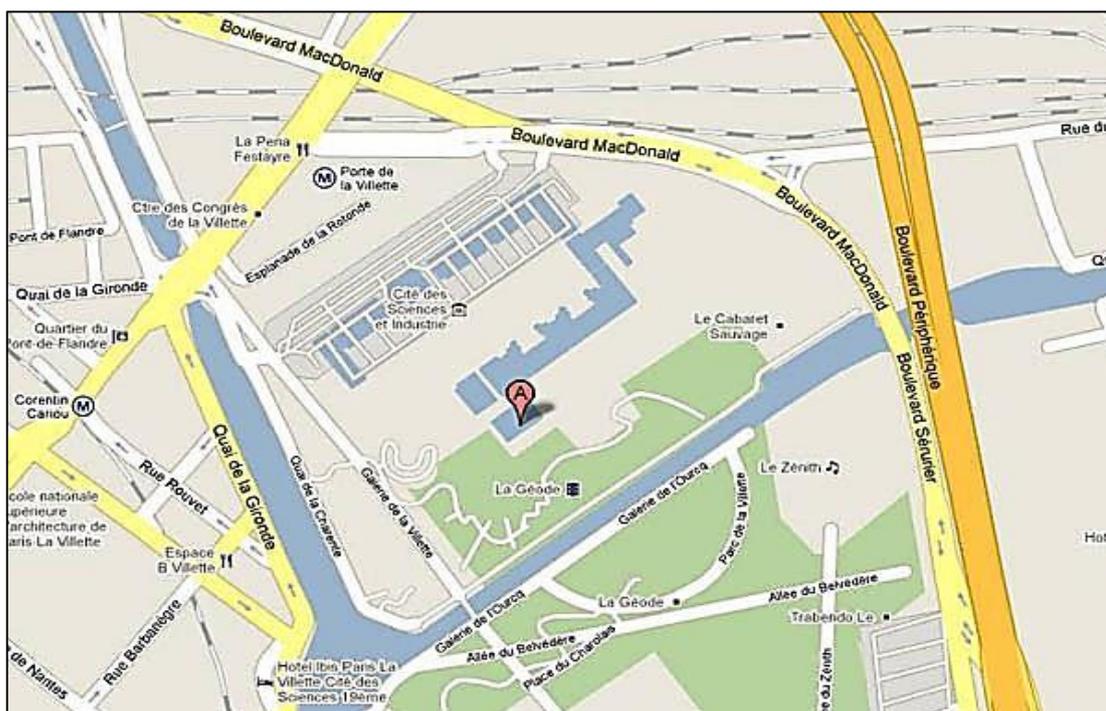


Fig. 48 : plan de situation cinéma (la Géode)

Source : www.google.com

III .4. 2. Bâtiments avoisinant :

La Géode se situant dans l'enceinte de la Cité des Sciences et peut être atteinte directement sans devoir adhérer à l'intégralité des visites du site. Toutefois, pour y accéder nous devons traverser le site.



Fig. 49 : l'entrée du domaine

Source : www.google.com



Fig. 51 : Le grand Hall

Source : www.google.com



Fig. 50 : Vaste structure

Source : www.google.com



Fig. 53 : Pont joignant la Géode

Source : www.google.com



Fig. 52 : Pont joignant la Géode

Source : www.google.com

Voici donc la Géode, impressionnante structure sphérique, avec son hall d'accueil au niveau inférieur. La couverture extérieure est constitué de plaques à effet miroir en forme triangulaire mises bout à bout. Au final cela rend une impression de courbure parfaite, une géode.

III .4. 3. Les plans (approximations) :

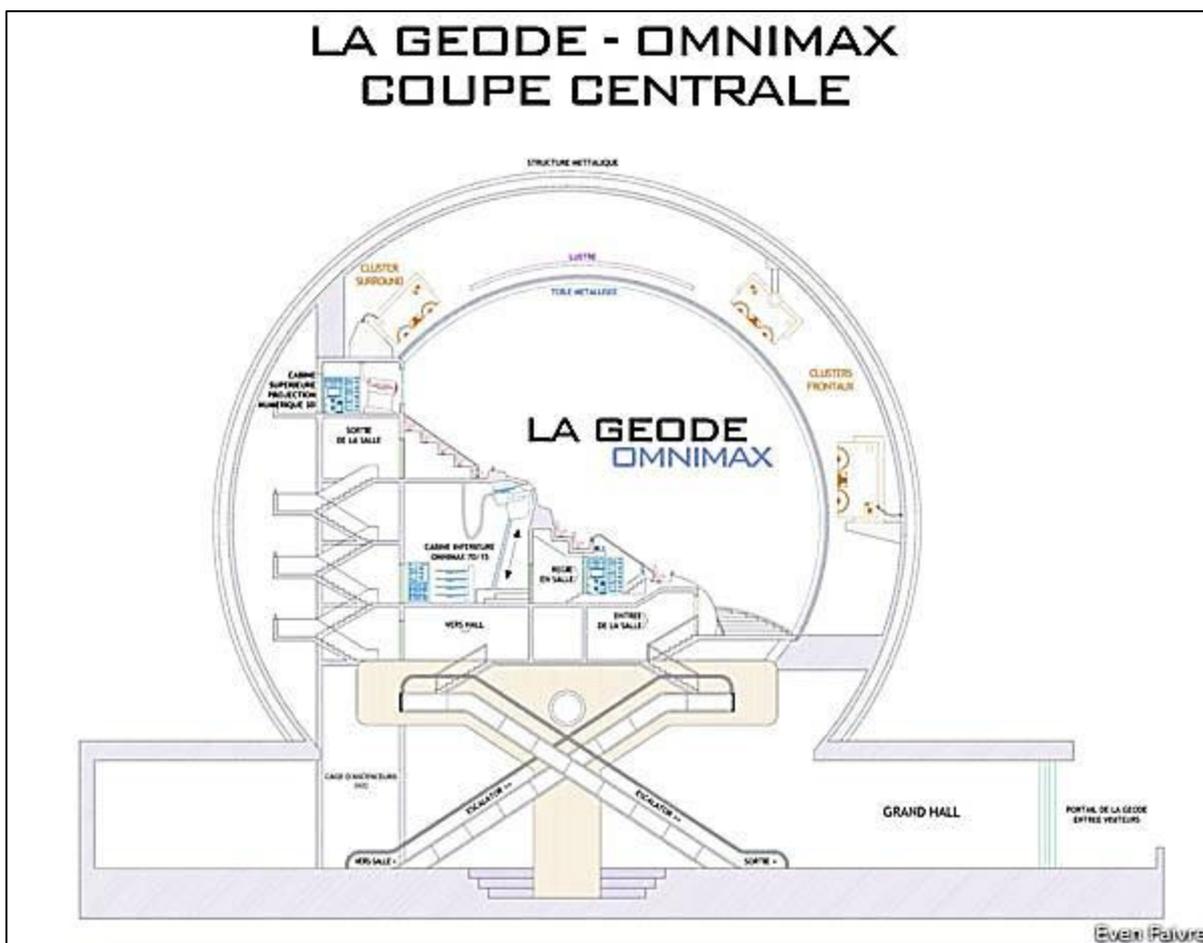


Fig. 54 : une coupe

Source : www.google.com

Comme visible sur les plans, la salle est d'environ 10 mètres de diamètre plus petite que la structure extérieure.

III .4. 4. Le hall :

La structure métallique extérieure prend appuis sur des poteaux circulaires visibles dans le hall a aucun endroit elle supporte la salle, il n'y a aucune association entre les deux.

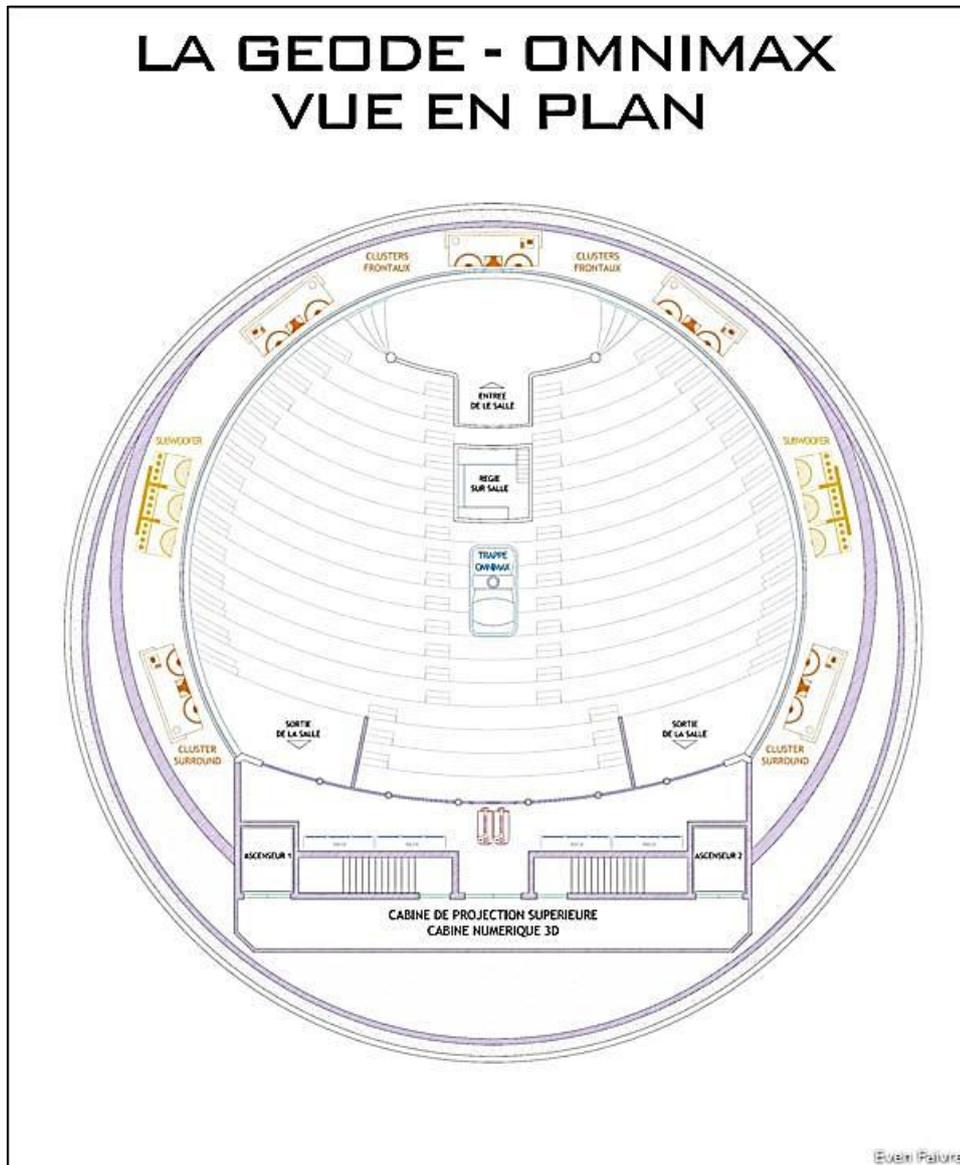


Fig. 55 : vue en plan

Source : www.google.com

La salle comporte environs **400 places**. Il y a 14 rangées sur une pente inclinée à 35 degré, la tête du spectateur devant vous est à vos pieds, gare au vertige. **La demi-sphère mesure 1000 m²**, pour un **diamètre de 26 mètres**, l'écran englobe littéralement le spectateur.



Fig. 56 : la salle du cinéma

Source : www.google.com

CHAPITRE IV : PARTIE PROJET

| | |
|--|----|
| IV .1. <u>Plan d'action :</u> | 61 |
| IV.2. <u>Principes d'intervention :</u> | 62 |
| IV.3. <u>Principe d'implantation et de composition :</u> | 62 |
| IV.3.1. <u>Démolition :</u> | 62 |
| IV.3.2. <u>Restructuration de la voie :</u> | 62 |
| IV.3.3. <u>Aménagement du site :</u> | 63 |
| IV.3.4. <u>Projection des volumes :</u> | 63 |
| IV.3.5. <u>Créer une liaison entre les entités :</u> | 64 |
| IV.3.6. <u>Créer un lien entre le dessus et le dessous :</u> | 64 |
| IV.3.7. <u>Accessibilité du projet :</u> | 65 |
| IV.4. <u>Programmation des fonctions :</u> | 65 |
| IV.5. <u>Plan de masse</u> | 66 |
| IV.6. <u>Programme :</u> | 67 |
| <u>SOUS- SOL :</u> | 67 |
| <u>RDC</u> | 69 |
| <u>1 er étage</u> | 71 |
| <u>2ème étage</u> | 72 |
| <u>3ème étage</u> | 73 |
| <u>4ème étage</u> | 75 |
| <u>5ème et 6ème étage</u> | 75 |
| IV.7. <u>Traitement des façades :</u> | 76 |
| IV.8. <u>Conclusion</u> | 78 |

IV .1. Plan d'action :

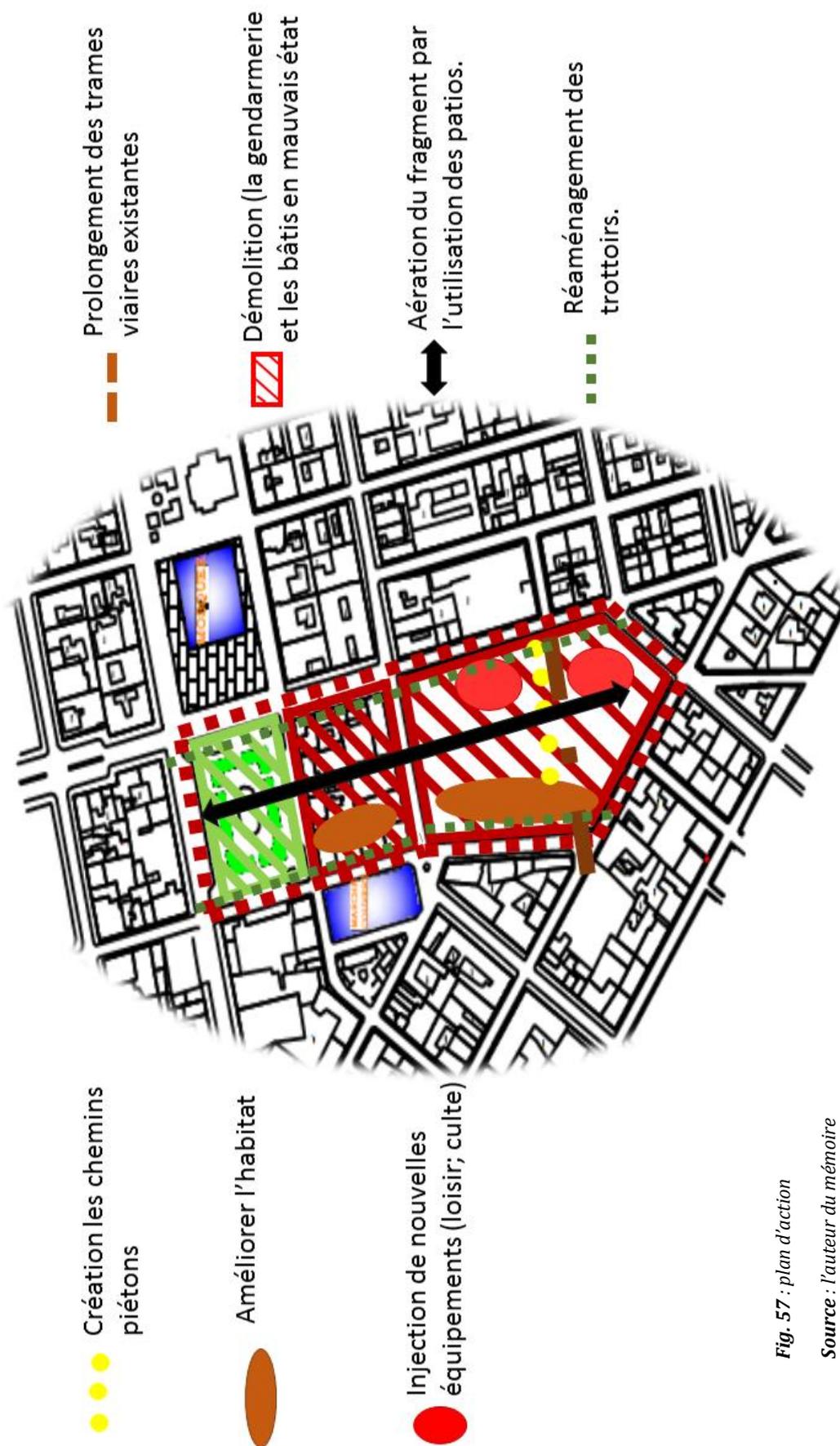


Fig. 57 : plan d'action

Source : l'auteur du mémoire

IV.2. Principes d'intervention :

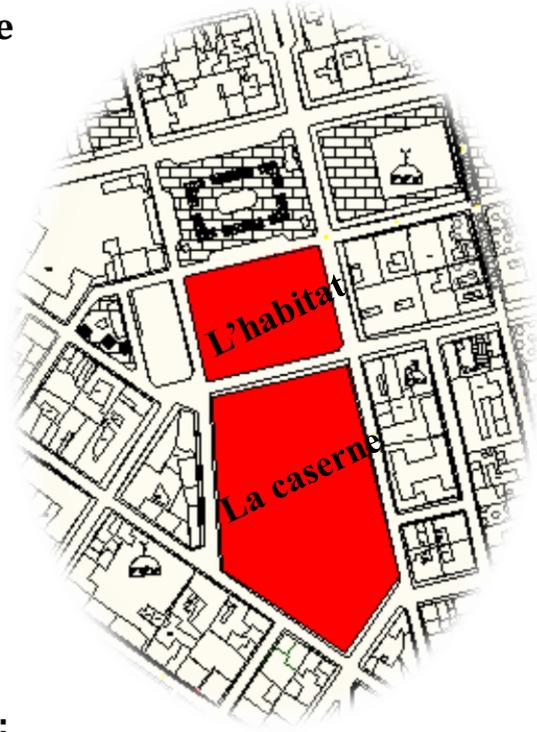
À l'égard de l'espace étudié et des possibilités de son réaménagement et de son insertion dans le contexte urbain de la ville de Relizane. Nous prenons une démarche méthodologique à long terme impliquant une :

Démolition -restructuration -rénovation du cadre bâti dont elle traite les problèmes suivants :

IV.3. Principe d'implantation et de composition :

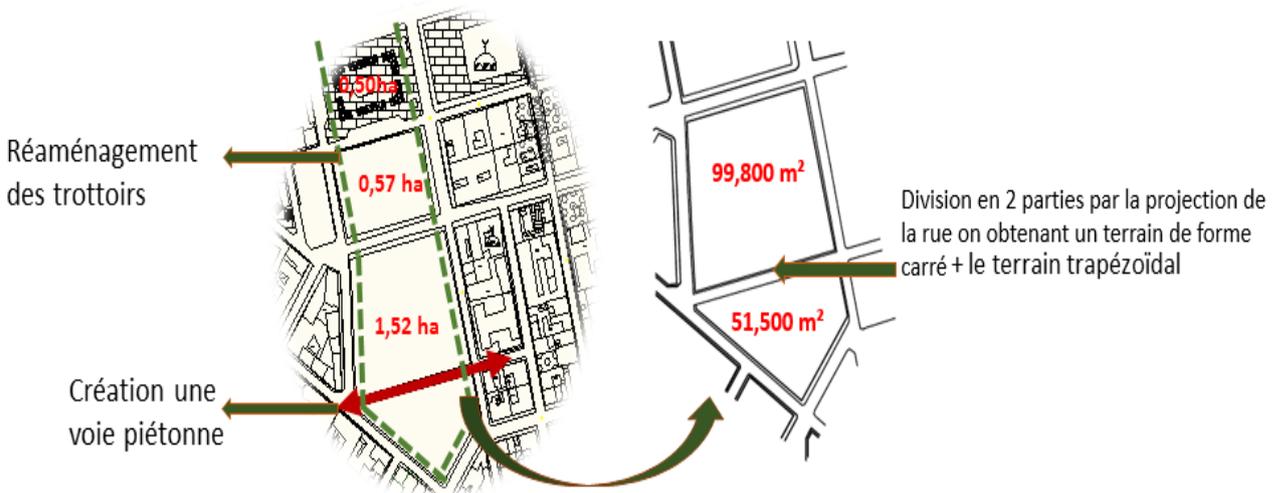
IV.3.1. Démolition :

La démolition de quelque bâtiment est imposée, elle va toucher en grande partie la caserne de gendarmerie et l'habitat vétuste



IV.3.2. Restructuration de la voie :

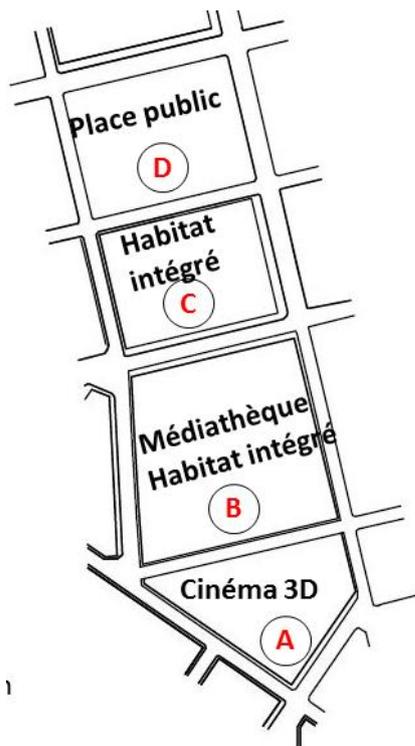
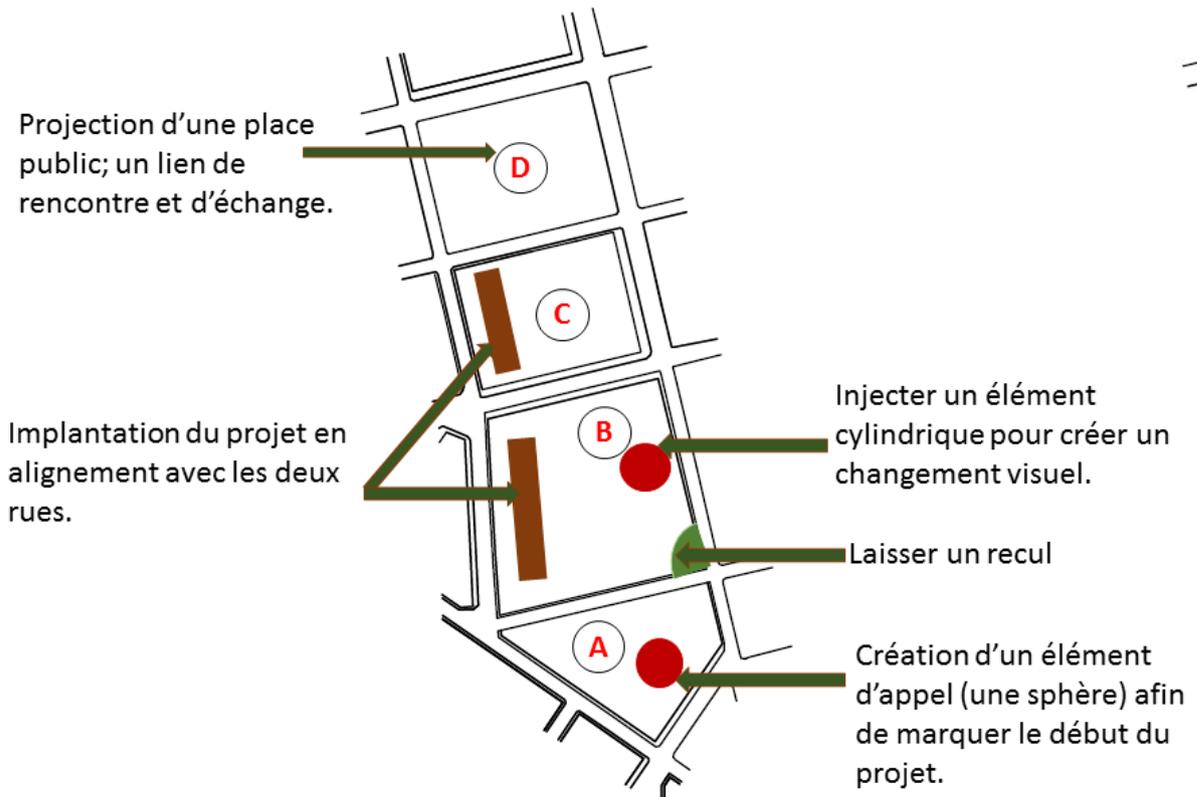
Création d'une trame viaire interne clairement définie, structurant le fragment en îlots



IV.3.3. Aménagement du site :

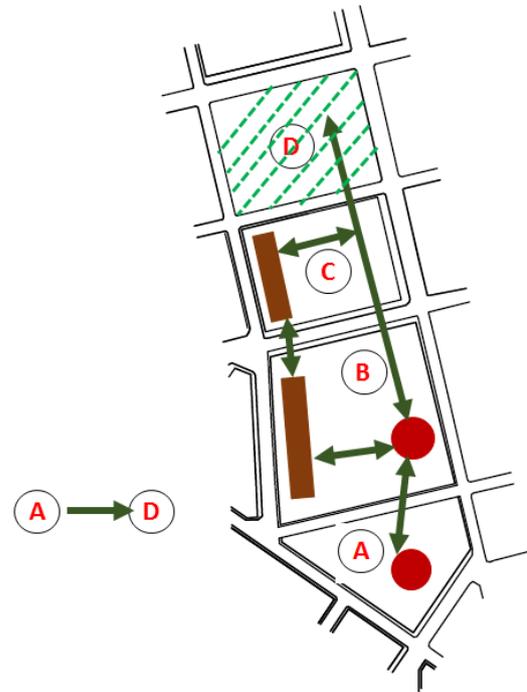
Intégration Espace vert : projection de promenade, parcours boisé, verdure au sein du fragment.

IV.3.4. Projection des volumes :



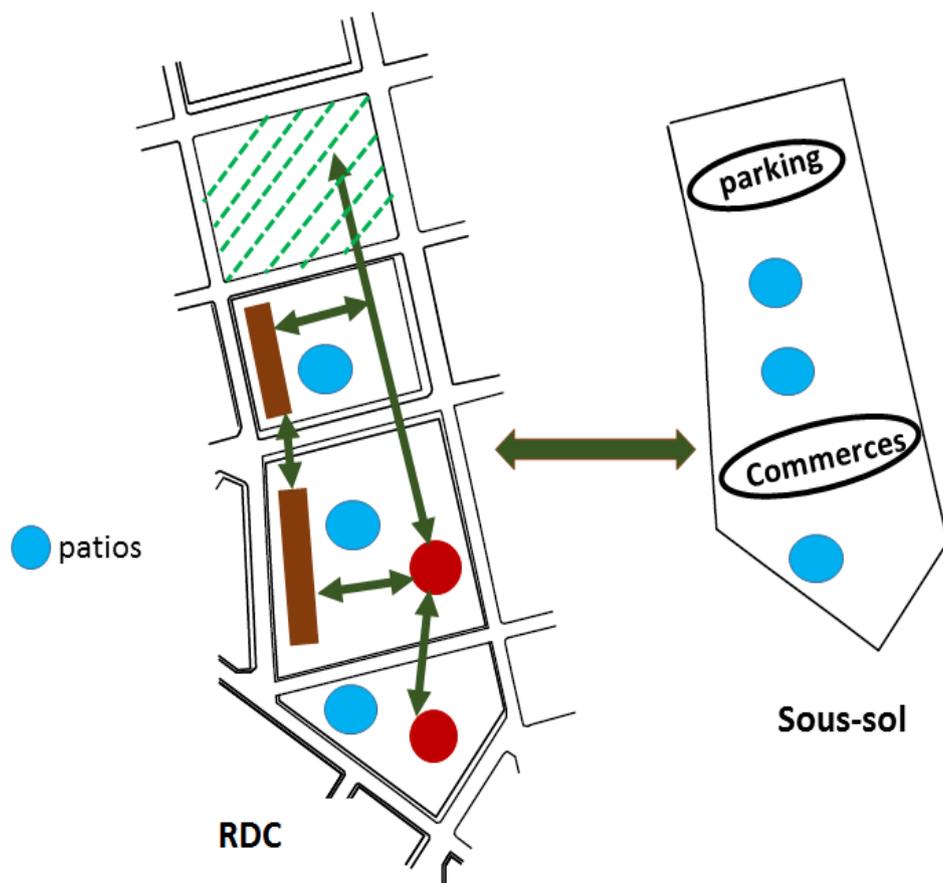
IV.3.5. Créer une liaison entre les entités :

On a opté pour le principe (succession de découverte) à travers des passerelles suspendue au RDC

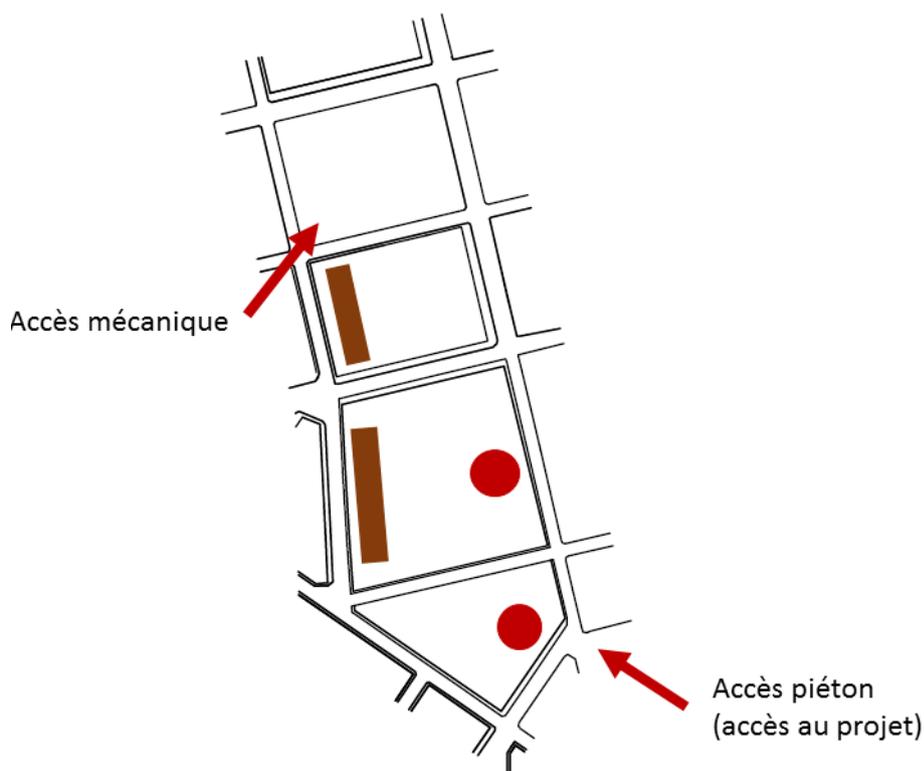


IV.3.6. Créer un lien entre le dessus et le dessous :

Utilisation des patios pour dégager le maximum de surface au niveau du sol et donner l'envie à découvrir les espaces au sous-sol.



IV.3.7. Accessibilité du projet :



IV.4. Programmation des fonctions :

Le projet étant un lieu de rencontre et d'échange qui sera orienté au grand public, de tous les âges et de toutes les catégories sociales, il doit être doté d'un programme assurant l'attraction et la provocation. Le programme va s'articuler essentiellement sur sept entités :

1. Centre commercial
2. Cinéma 3D
3. Médiathèque
4. Habitat intégré
5. Aires de jeux
6. Place aménagée
7. Parking sous-sol



IV.6.Programme :**SOUS- SOL :**

| piscine semi olympique | |
|-------------------------------|----------------------|
| pièce | surfaces |
| Hall/circulation | 190,00m ² |
| Bassin sportif | 280,00m ² |
| Douche hommes | 149,00m ² |
| Douche femmes | 149,00m ² |
| Salle bowling | 400,00m ² |
| Salle de musculation | 210,00m ² |

| cinéma | |
|-------------------------------|----------------------|
| pièce | surfaces |
| salle de cinéma | 550,00m ² |
| Salle de projection supérieur | 45,00m ² |
| Salle de projection inférieur | 30,00m ² |

| garderie bébé | |
|----------------------|----------------------|
| pièce | surfaces |
| Salle de sommeil | 275,00m ² |
| Air bébé | 350,00m ² |
| biberonnerie | 110,00m ² |
| Article bébé | 300,00m ² |

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Boutique vêtement hommes | 270,00m ² |
| Boutique vêtement enfants | 170,00m ² |
| Boutique chaussures enfants | 210,00m ² |
| Boutique sac | 130,00m ² |
| Restaurant 01 | 310,00m ² |
| Cuisine 01 | 40,00m ² |
| Restaurant 02 | 520,00m ² |
| Cuisine 02 | 80,00m ² |
| sanitaire | 28,00m ² |

| centre commercial | |
|--------------------------|----------------------|
| pièce | surfaces |
| Hyper-marché | 900,00m ² |
| Boutique 01 | 115,00m ² |
| Boutique 02 | 150,00m ² |
| Produit cosmétique | 200,00m ² |
| Boutique électroménager | 400,00m ² |
| Boutique vaisselle | 425,00m ² |
| cafeteria | 560,00m ² |
| Boutique vêtement femmes | 345,00m ² |

RDC

Habitat intégré

| BLOC A | |
|--------------|-----------------------|
| Pièces | surfaces |
| Super marché | 270,40 m ² |
| Boutique 01 | 75,50 m ² |
| Boutique 02 | 63,03 m ² |
| Boutique 03 | 39,25 m ² |
| Boutique 04 | 33,35 m ² |
| Hall | 170,80 m ² |
| sanitaire | 18,00 m ² |

| BLOC B | |
|--------------------|-----------------------|
| pièces | surfaces |
| Salle d'exposition | 90,20 m ² |
| Cyber café | 50,50 m ² |
| bibliothèque | 198,30 m ² |
| Boutique | 39,50 m ² |
| Sanitaire | 18,00 m ² |
| Hall | 172,00 m ² |

| BLOC C | |
|-----------------|-----------------------|
| pièces | surfaces |
| Espace des jeux | 384,00 m ² |
| Boutique 01 | 103,20 m ² |
| Commerce 01 | 55,00 m ² |
| Commerce 02 | 55,00 m ² |
| Commerce 03 | 55,00 m ² |
| Commerce 04 | 70,00 m ² |
| Commerce 05 | 101,00 m ² |
| Pharmacie | 140,50 m ² |
| Hall | 300,00 m ² |

Médiathèque

| Pièces | Surfaces |
|---------------------|-----------------------|
| Espace presse | 56,00 m ² |
| Espace d'exposition | 239,35 m ² |
| sanitaire | 10,00 m ² |
| terrasse | 315,40 m ² |

1 er étage**Habitat intégré**

| BLOC A | |
|---------------|-----------------------|
| Pièces | surfaces |
| Cafeteria | 245,00 m ² |
| Boutique 01 | 20,00 m ² |
| Boutique 02 | 40,20 m ² |
| Boutique 03 | 50,00 m ² |
| Boutique 04 | 65,00 m ² |
| Boutique 05 | 44,70 m ² |
| Hall | 225,90 m ² |

| BLOC B | |
|-------------------|-----------------------|
| pièces | surfaces |
| Salon esthétique | 166,20 m ² |
| Boutique articles | 50,00 m ² |
| Maquillage | 70,00 m ² |
| Salle de massage | 96,00 m ² |
| Sanitaire | 18,00 m ² |
| Hall | 172,00 m ² |

| BLOC C | |
|-----------------|-----------------------|
| pièces | surfaces |
| Espace des jeux | 384,00 m ² |
| Boutique 01 | 76,80 m ² |
| Boutique 02 | 76,80 m ² |
| Boutique 03 | 60,00 m ² |
| Boutique 04 | 53,40 m ² |
| Boutique 05 | 37,40 m ² |
| Boutique 06 | 75,65 m ² |
| Boutique 07 | 65,80 m ² |
| Hall | 500,00 m ² |

Médiathèque

| Pièces | surfaces |
|----------------------|-----------------------|
| Atrium | 84,00 m ² |
| Kiosque | 55,90 m ² |
| Salle d'exposition | 179,75 m ² |
| Espace animation | 62,00 m ² |
| Accueil d'exposition | 123,00 m ² |
| Auditorium | 104,50 m ² |
| sanitaire | 10,00 m ² |

2ème étage**Habitat intégré**

| Bloc A | |
|---------------|----------------------|
| pièce | surface |
| boutique01 | 57,00m ² |
| boutique02 | 35,00m ² |
| boutique03 | 57,00m ² |
| boutique04 | 55,50m ² |
| boutique05 | 20,00m ² |
| boutique06 | 40,50m ² |
| boutique07 | 48,50m ² |
| boutique08 | 78,50m ² |
| boutique09 | 59,20m ² |
| hall | 225,50m ² |

| Bloc B | |
|-----------------------|---------------------|
| F2(2logements) | |
| pièce | surfaces |
| hall | 30,00m ² |
| cuisine | 20,00m ² |
| chambre | 20,00m ² |
| séjour | 35,50m ² |
| sanitaire | 10,00m ² |

| Bloc B | |
|-----------------------|---------------------|
| F5(2logements) | |
| pièce | surfaces |
| hall | 30,00m ² |
| cuisine | 20,00m ² |
| séjour | 35,75m ² |
| sanitaire | 10,00m ² |
| chambre | 21,00m ² |
| chambre | 21,00m ² |
| chambre | 21,00m ² |
| chambre | 20,00m ² |

3^{ème} étage

| Bloc A | |
|-----------------------|----------------------|
| F3(4logements) | |
| pièce | surfaces |
| séjour | 42,00m ² |
| cuisine | 23,50m ² |
| chambre | 23,00m ² |
| chambre | 17,00m ² |
| sanitaire | 11,00m ² |
| hall | 12,00m ² |
| Hall extérieur | 110,00m ² |

| Bloc B F5(2logements) | |
|----------------------------------|---------------------|
| pièce | surface |
| hall | 30,00m ² |
| cuisine | 20,00m ² |
| chambre | 20,00m ² |
| séjour | 35,75m ² |
| sanitaire | 10,00m ² |
| chambre | 21,00m ² |
| chambre | 21,00m ² |
| chambre | 21,00m ² |

| Bloc B F2(2logements) | |
|----------------------------------|---------------------|
| pièce | surfaces |
| hall | 30,20m ² |
| cuisine | 20,00m ² |
| séjour | 35,75m ² |
| chambre | 20,00m ² |
| sanitaire | 10,00m ² |

| Bloc C F2(1logements) | |
|----------------------------------|---------------------|
| pièce | surfaces |
| hall | 18,50m ² |
| séjour | 33,00m ² |
| chambre | 20,00m ² |
| cuisine | 17,50m ² |
| sanitaire | 10,00m ² |

| Bloc C F3(2logements) | |
|----------------------------------|----------------------|
| pièce | surfaces |
| hall | 12,00m ² |
| séjour | 50,00m ² |
| cuisine | 23,50m ² |
| chambre | 22,50m ² |
| chambre | 17,00m ² |
| sanitaire | 10,00m ² |
| Terrasse jardin | 206,00m ² |

4^{ème} étage

| Bloc C | |
|---------------|---------------------|
| studio | |
| pièce | surfaces |
| hall | 30,00m ² |
| chambre | 23,50m ² |
| cuisine | 14,75 |
| sanitaire | 10,00m ² |

| Bloc C | |
|-----------------------|----------------------|
| F3(2logements) | |
| pièce | surfaces |
| hall | 12,00m ² |
| séjour | 52,00m ² |
| cuisine | 23,50m ² |
| chambre | 22,50m ² |
| chambre | 17,50m ² |
| sanitaire | 11,00m ² |
| Terrasse jardin | 206,00m ² |

5^{ème} et 6^{ème} étage

| pièce | surfaces |
|--------------------|----------------------|
| Bureau 01 | 55,00m ² |
| Bureau 02 | 55,00m ² |
| Bureau 03 | 28,50m ² |
| Bureau 04 | 85,00m ² |
| Bureau 05 | 56,00m ² |
| Bureau 06 | 60,00m ² |
| Bureau 07 | 65,00m ² |
| Bureau 08 | 64,00m ² |
| Bureau cloisonné | 185,00m ² |
| Bureau paysager | 420,00m ² |
| Salle de réunion | 160,00m ² |
| Salle polyvalente | 110,00m ² |
| Bureau securitaire | 25,00m ² |
| Bureau directeur | 55,00m ² |
| sanitaire | 25,00m ² |
| hall | 500,00m ² |

IV.7.Traitement des façades :



Fig. 58 : Habitat intégré

Source : l'auteur du mémoire

On ce qui concerne les façades on a travaillé sur certain équilibre (transparence_hopacité) et utilisation de la fenêtre urbain afin alléger la façade, ainsi que l'aspect architecturale. On parle ici de l'architecture moderne retouché par quelque élément qui fait partie de style Arabo-Moresque comme les arcs.



Fig. 59 : cinéma

Source : l'auteur du mémoire

La transparence dominé sur l'ensemble du projet consiste à assurer l'éclairage naturelle afin d'avoir une ambiance intérieure.

Notre choix basé aussi sur des raisons énergétiques, c'est-à-dire va diminuer la consommation de l'électricité.

Le type de vitrage utilisé (double-vitrage) fait éliminer les pertes (garder et préserver la température intérieure).



Fig. 60 : habitat intégré

Source : l'auteur du mémoire

Le choix des couleurs utilisées c'est des couleurs vivant qui ne gêne pas l'aspect visuel global, Ainsi qu'on est dans un climat sec par contre les couleurs sombres fait cumuler la chaleur.

IV.8.Conclusion

Un projet d'architecture est reconnu comme n'étant jamais fini ; toujours en perpétuelle amélioration. Ce long et difficile travail a été pour nous une expérience unique, une découverte au sens propre du mot ; néanmoins il nous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et d'approfondir celles déjà acquises durant tout le cursus universitaire.

Notre projet n'est sûrement ni le meilleur ni l'unique façon d'agir, il est une tentative de réponse à un site et un programme donné. Notre travail architectural avant tout, se propose de mettre au service de l'imaginaire un système esthétique «complet » et «cohérent ».

Le sentiment de devoir et de responsabilité vers la ville et ces habitants à trouver son expression à travers notre modeste travail sur lesquelles vont s'appuyer les futurs étudiants pour reconquérir les autres sites délaissés.

Bibliographie

Livres

- Livre «NEUFERT 7^{ème} édition».
- Livre «NEUFERT 8^{ème} édition».
- Le livre «l'architecture moderne» présenté par LISABAKER.
- Le livre « Boutique-Architecture et design » présenté par Carles Broto.
- Le livre « Design commercial » présenté par Lynne Mesher.
- Le livre « Exposition et Salles d'exposition » présenté par Jasmin Yu.
- Livre « L'image de la cité » présenté

Mémoires

- Restructuration sur le terrain de la gare ferroviaire à Relizane.
- Restructuration urbaine au centre-ville de Relizane
(GHAOUALI_MOSTAGANEM)

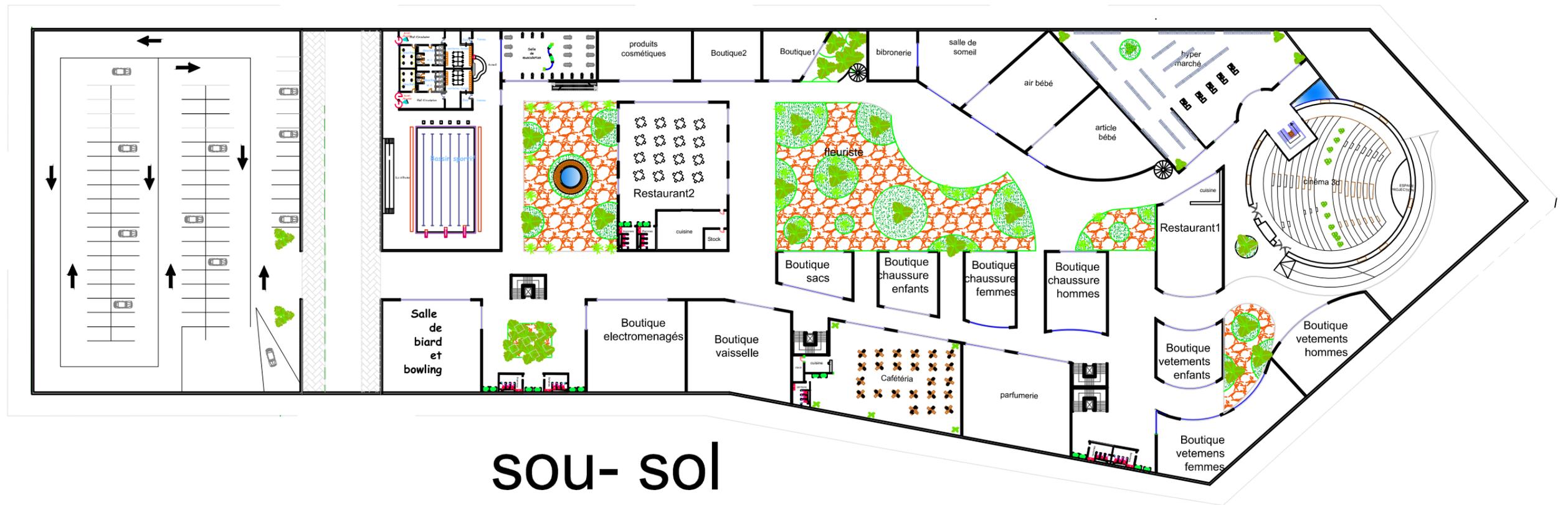
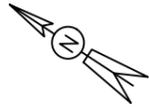
Internet

- www.archiguide.com
- www.google.com
- wikipedia.org

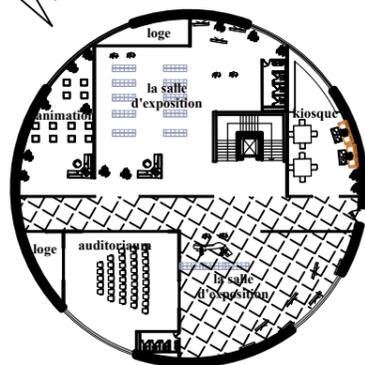
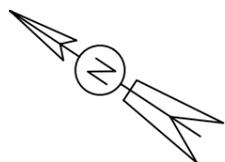
Annexes : Indexe des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 01 : situation de la ville de Relizane..... | 19 |
| Figure 02 : Oued-Mina..... | 20 |
| Figure 03 : la place de la mairie..... | 20 |
| Figure 04 : la mairie..... | 20 |
| Figure 05 : l'Hôpital..... | 20 |
| Figure 06 : Le boulevard Victor Hugo..... | 20 |
| Figure 07 : Le développement de la ville..... | 20 |
| Figure 08 : Plan de développement de la ville Relizane..... | 22 |
| Figure 09 : plan de situation / les repères..... | 23 |
| Figure 20 : Plan de délimitation du site..... | 24 |
| Figure 31 : La trame viaire..... | 25 |
| Figure 42 : La circulation..... | 26 |
| Figure 53 : Trame parcellaire..... | 27 |
| Figure 64 : Typologie des ilots..... | 28 |
| Figure 75 : carte de la géométrie des ilots..... | 30 |
| Figure 86 : Bâties de type colonial..... | 31 |
| Figure 97 : Boulevard Mohamed khemisti..... | 32 |
| Figure 108 : mur de clôture (Rue Amir Abd El Kader)..... | 32 |
| Figure 119 : Habitation en mauvais état..... | 34 |
| Figure 20 : Equipement en bon état..... | 34 |
| Figure 212 : Etat des gabarits..... | 34 |
| Figure 22 : Etat de fonctions..... | 35 |
| Figure 23 : les parcours..... | 37 |
| Figure 24 : le commerce..... | 38 |
| Figure 25 : le commerce..... | 38 |
| Figure 26 : le commerce..... | 38 |
| Figure 27 : Carte de problématique..... | 41 |
| Figure 28 : délimitation de la zone d'intervention..... | 43 |
| Figure 29 : programme projeté de la caserne de Bonne..... | 44 |
| Figure 30 : Rue commerçante intérieure entre les bâtiments neufs..... | 45 |

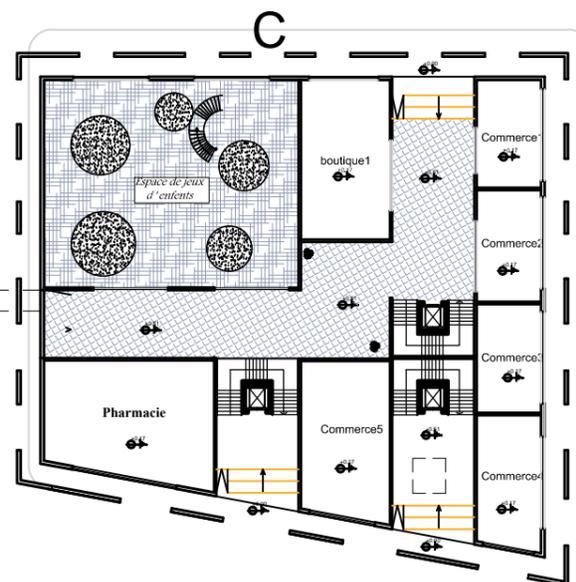
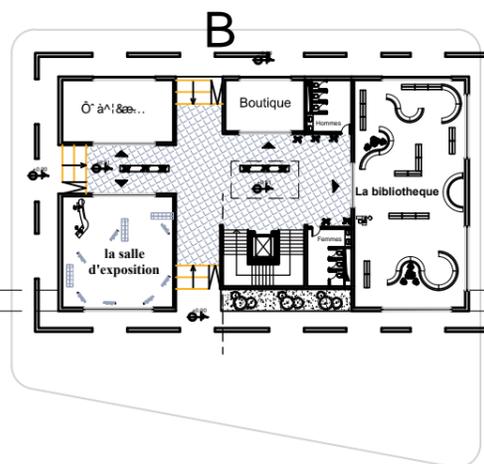
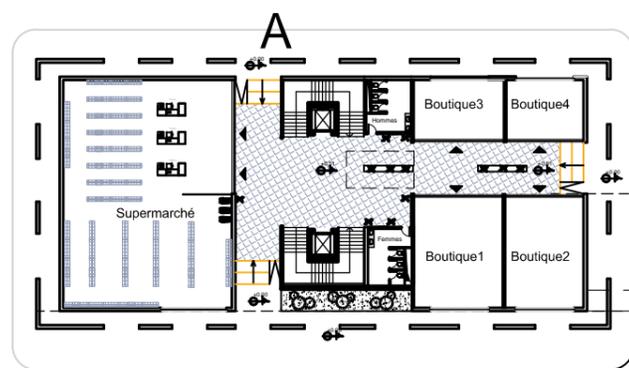
| | |
|---|----|
| Figure 313 : Bâtiment de bureaux..... | 45 |
| Figure 32 : cinéma d'art et essai..... | 45 |
| Figure 33 : Centre commercial..... | 45 |
| Figure 34 : plan de masse..... | 46 |
| Figure 35 : du parc Hoche..... | 46 |
| Figure 36 : l'esplanade..... | 47 |
| Figure 37 : Le jardin desvallons..... | 47 |
| Figure 38 : fonctionnement bioclimatique en été..... | 48 |
| Figure 39 : fonctionnement bioclimatique en hiver..... | 48 |
| Figure 40 : le plan de situation de la caserne de Chabran..... | 49 |
| Figure 41 : plan de masse..... | 50 |
| Figure 42 : les équipements publics..... | 51 |
| Figure 43 : les nouveaux logements..... | 52 |
| Figure 44 : plan de situation du forum des halles..... | 53 |
| Figure 45 : plan de masse du forum des halles..... | 54 |
| Figure 46 : la rénovation des Halles..... | 55 |
| Figure 47 : la canopée..... | 55 |
| Figure 48 : l'intérieur de la canopée..... | 55 |
| Figure 49 : plan de situation cinéma (la Géode)..... | 56 |
| Figure 50 : l'entrée du domaine..... | 56 |
| Figure 51 : Vaste structure..... | 57 |
| Figure 52 : Le grand Hall..... | 57 |
| Figure 53 : Pont joignant la Géode..... | 57 |
| Figure 54 : Pont joignant la Géode..... | 57 |
| Figure 55 : une coupe de la Géode..... | 58 |
| Figure 56 : vue en plan..... | 59 |
| Figure 57 : la salle du cinéma..... | 59 |
| Figure 58 : plan d'action..... | 76 |
| Figure 59 : Habitat intégré..... | 76 |
| Figure 60 : Cinéma 3D..... | 76 |
| Figure 61 : Habitat intégré..... | 77 |



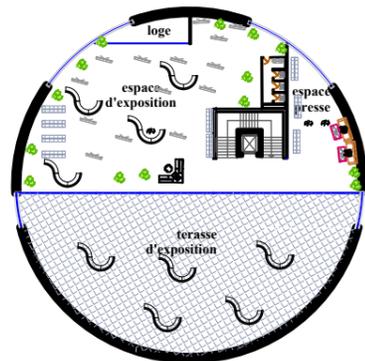
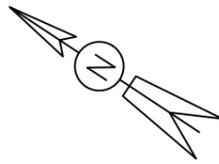
sou- sol



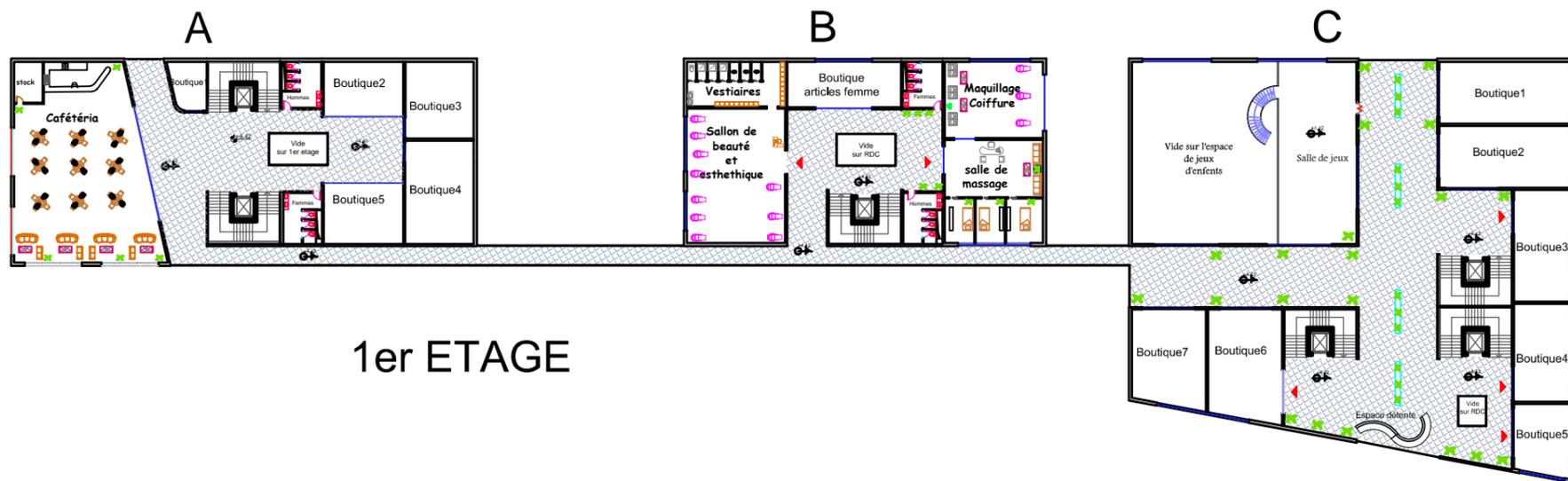
plan rdc
{ ^ãæ@.~ ^



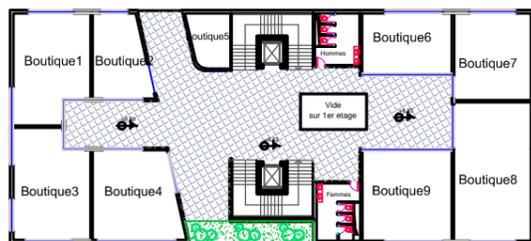
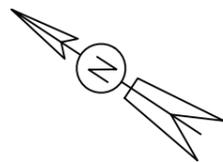
RDC



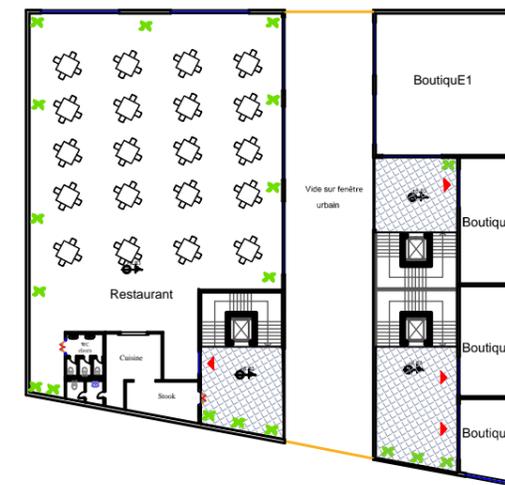
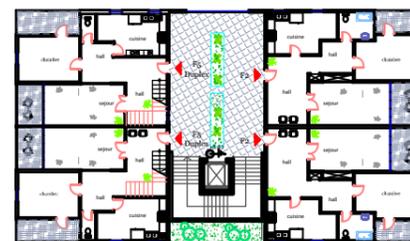
1er ETAGE

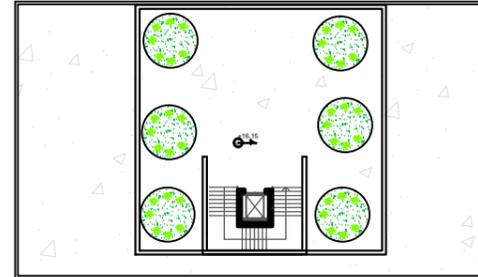
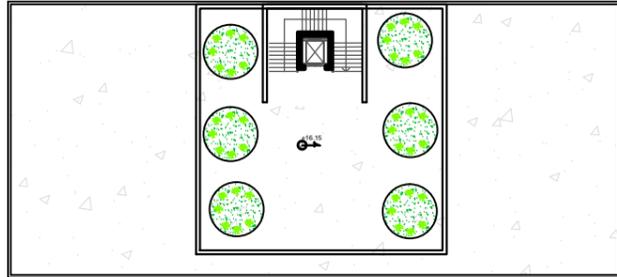
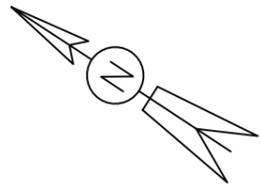


1er ETAGE

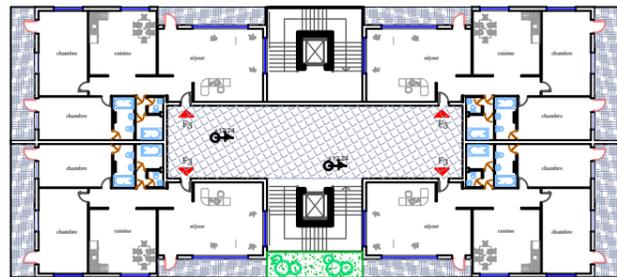
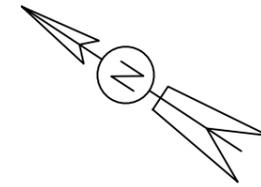


2eme ETAGE



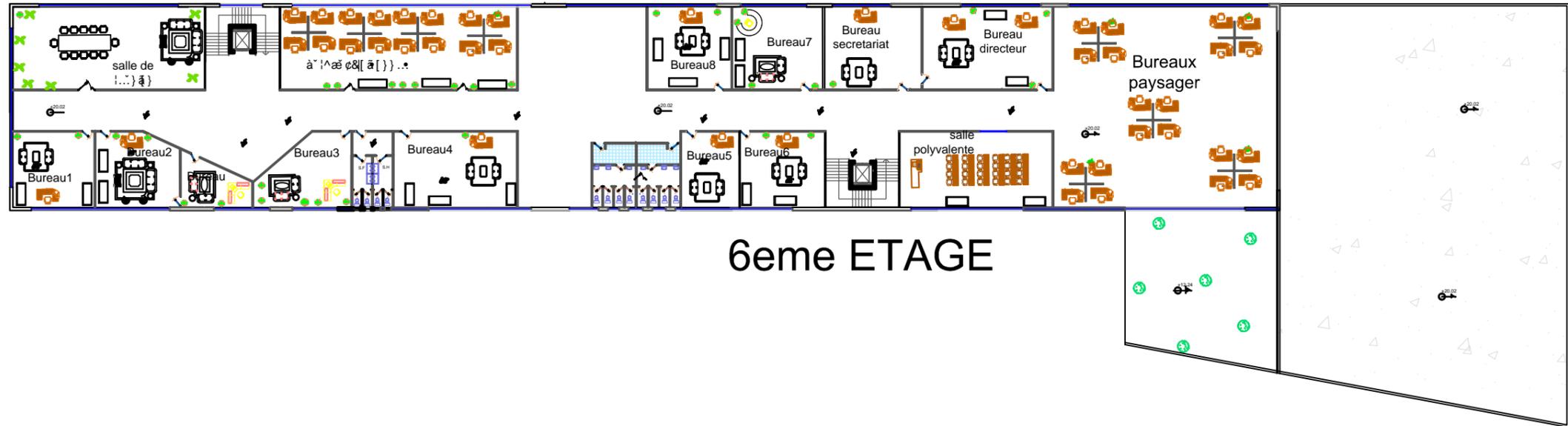
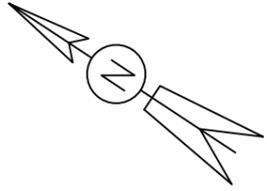


4eme ETAGE

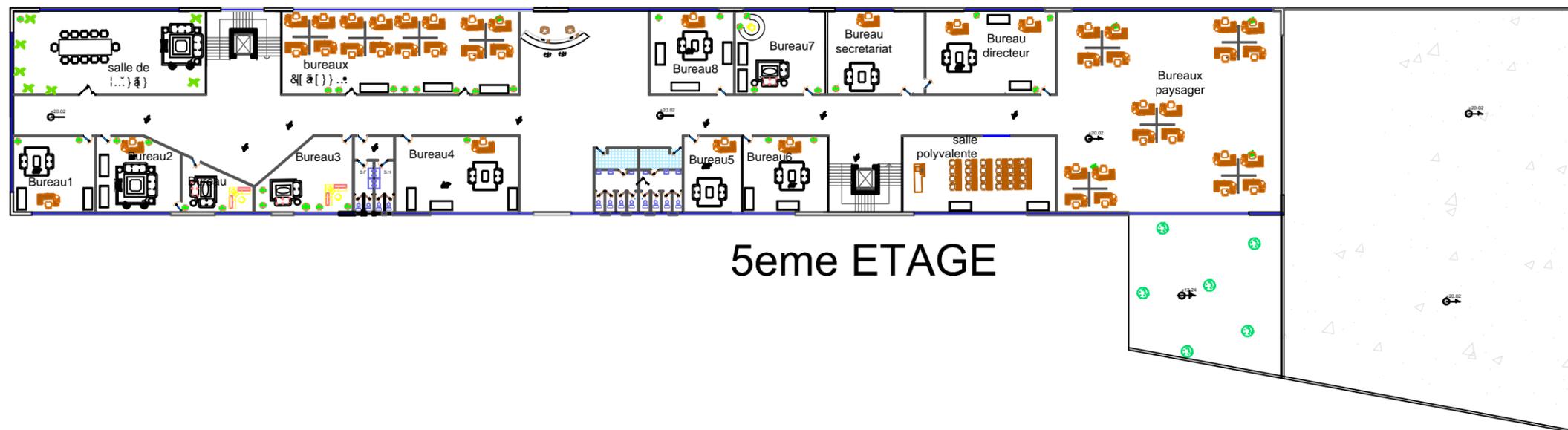


3eme ETAGE





6eme ETAGE



5eme ETAGE